

Point de vue					Eoliennes projetées (distance_m)						Aire	Désignation	Angle point de vue	Enjeu
Num	Est	Nord	Altitude NGF (m)	Azimut	LEC15_01	LEC15_02	LEC15_03	LEC15_04	LEC15_05	LEC15_06				
11	1°35'1"04	48°18'0"23	154,4	76	1652	2118	2210	2735	2610	2569	Aire d'étude rapprochée	Depuis la sortie de Louasville, en direction de Nicorbin par la D130.8	105°	Impact visuel / Saturation
12	1°35'16"48	48°18'22"06	151,2	87	1142	1573	1813	2351	2116	1979	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 29 - De la sortie Nord de Nicorbin en allant vers Pézy	120°	Impact visuel
13	1°39'1"63	48°17'52"03	145	286	3654	3364	2953	2445	2844	3236	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 17- De la sortie Ouest du centre de Beauvilliers en direction de Hombières	120°	Impact visuel
14	1°39'31"88	48°17'57"98	145,2	282	4215	3891	3516	2990	3351	3711	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 17 - Entrée de Beauvilliers à proximité du cimetière	120°	Impact visuel / Co visibilité
15	1°39'38"61	48°17'43"41	146	261	4461	4170	3760	3252	3647	4031	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 114 - Entrée de Beauvilliers depuis Villeneuve-le-Vierge	120°	Impact visuel / Co visibilité
16	1°41'3"47	48°17'23"99	142,9	287	6310	6018	5609	5102	5490	5864	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 334 - Entre Villeneuve la vierge et Villereau	120°	Impact visuel / Co visibilité
17	1°39'6"45	48°16'22"64	148,5	315	5236	5164	4646	4335	4815	5262	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 22 - Entre Voves et Soignolles	120°	Impact visuel / Co visibilité
18	1°39'29"40	48°15'31"17	145,5	330	6757	6732	6211	5942	6421	6867	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 10 - En sortie de Genonville, dans le sens Viabon Voves	115°	Impact visuel / Saturation
19	1°36'21"73	48°16'1"23	148,6	348	4464	4711	4292	4394	4740	5082	Aire d'étude rapprochée	Depuis la sortie de Sazeray, par la D17	120°	Impact visuel / Saturation
20	1°35'57"25	48°14'32"63	145	2	7202	7476	7071	7175	7523	7859	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 154 - De la sortie Nord-Est de Villeau en allant vers Voves	115°	Impact visuel / Co visibilité / Saturation

Photomontage N° 11. Depuis la sortie de Louasville, en direction de Nicorbin par la D130.8

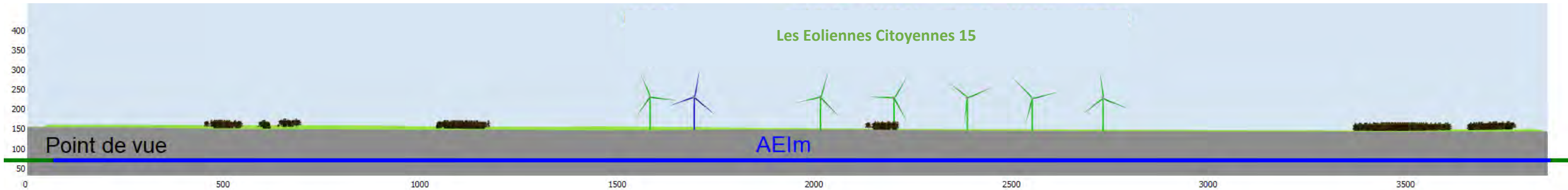
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Novembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°35'1"04
 Y(Nord) : 48°18'0"23
 Altitude : 154,4 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, depuis la ferme « Louasville », située sur la D130.8, entre Villeneuve St Nicolas et Nicorbin.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

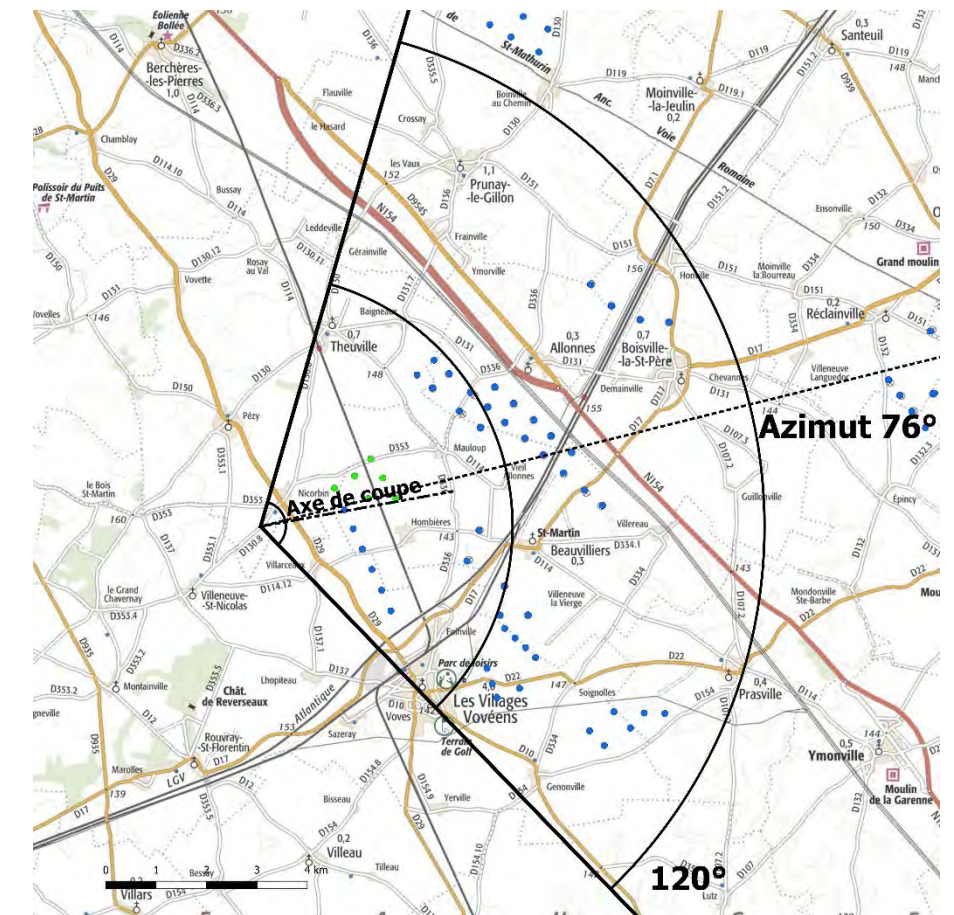
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet, ainsi que la saturation visuelle depuis Louasville.



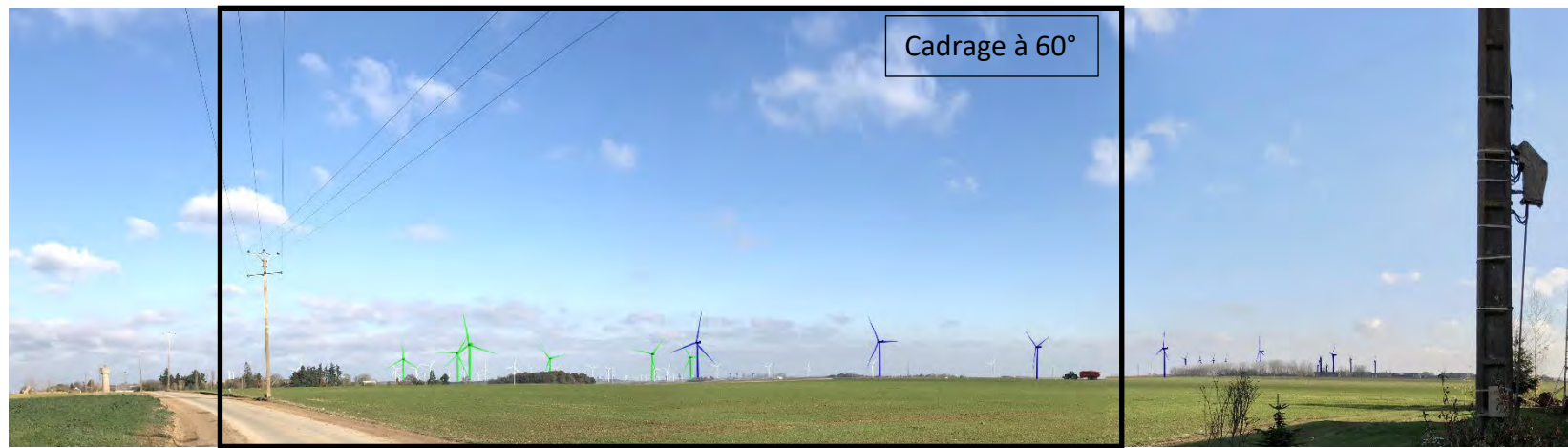
Etat initial – 105°



Etat projeté – 105°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 1652 m



Depuis ce point de vue situé à 1 652 m du projet, l'horizon est marqué par une ligne discontinue d'éoliennes des parcs éoliens présents dans le territoire, le parc éolien du Moulin d'Emmanville, du Bois Bigot, du Bois de l'Arche, les Egrouettes.
La présence d'un élément haut tel qu'un château d'eau amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 12. Depuis la RD 29 - De la sortie Nord de Nicorbin en allant vers Pézy

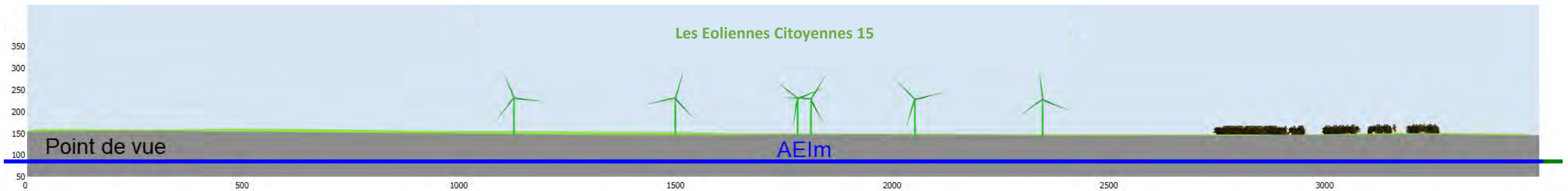
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°35'16"48
 Y(Nord) : 48°18'22"06
 Altitude : 151,2 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

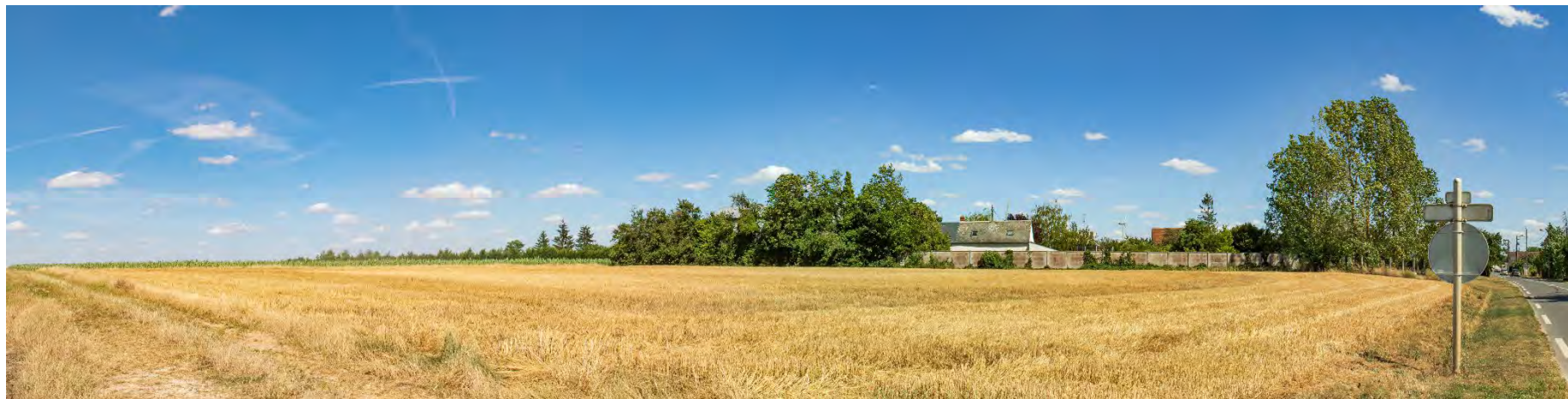
Le point de vue est situé à l'Ouest du projet, depuis l'entrée Nord de Nicorbin, sur la D29 qui permet de relier Voves à Chartres.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

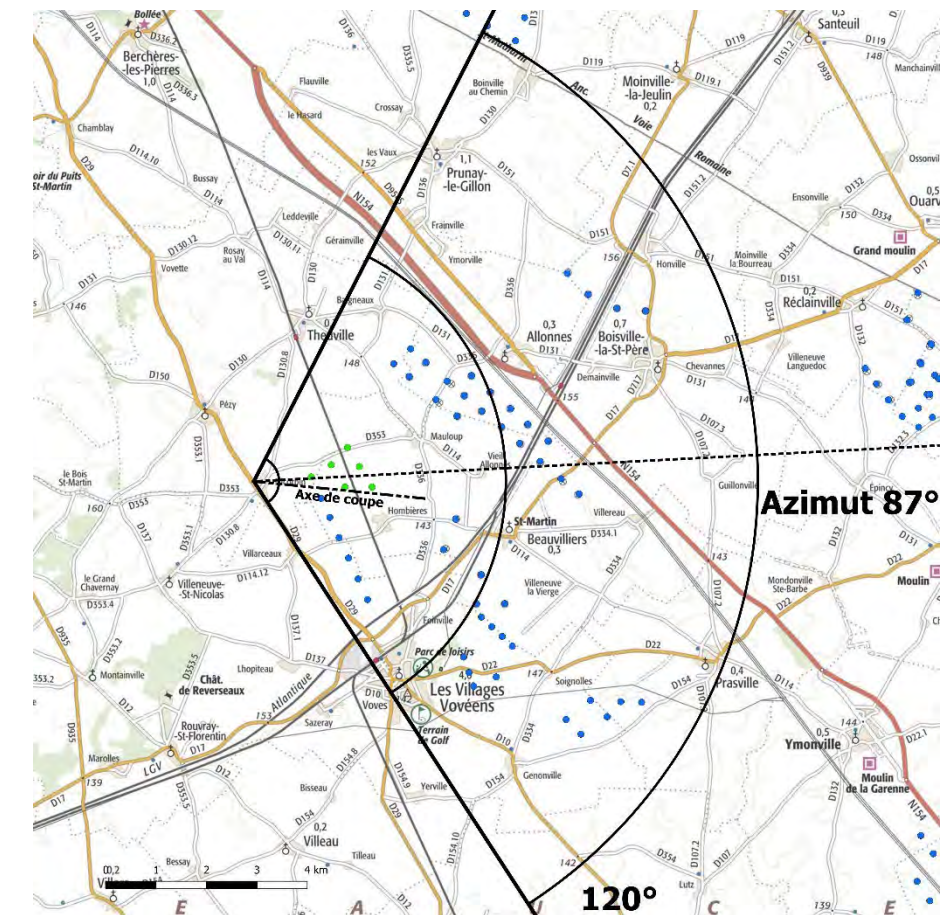
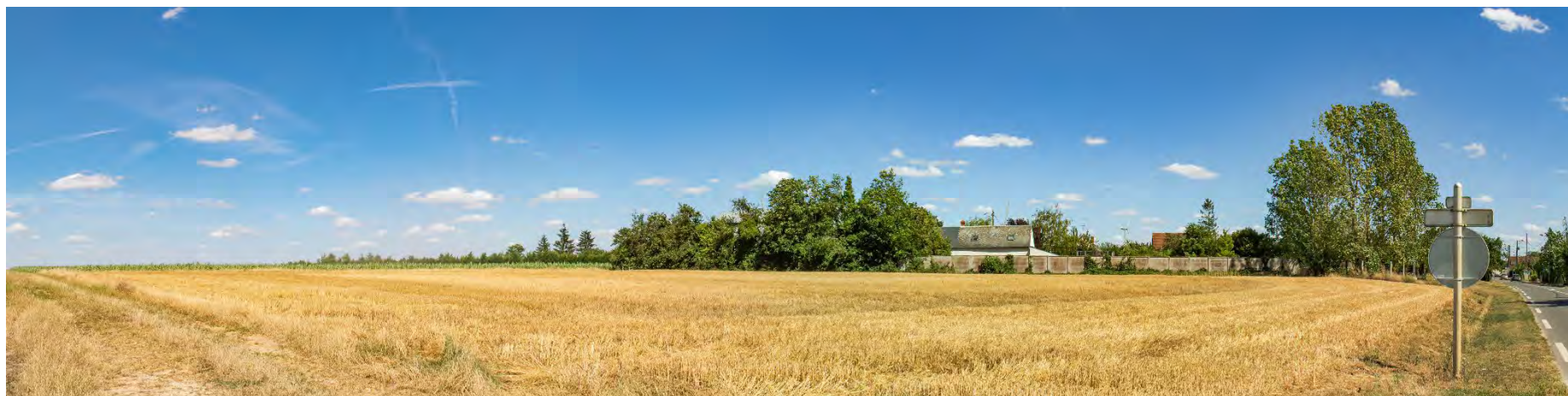
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 1142 m



Cadrage à 60°

Depuis ce point de vue situé à 1 142 m du projet, les éoliennes du parc existant du Moulin d'Emmanville ainsi que les éoliennes du projets « les éoliennes citoyennes 04 » sont visibles partiellement (nacelle et/ou pale). La végétation présente autour du bourg permet de dissimuler la majorité des éoliennes.



Cadrage à 60°

Cadrage à 40°

Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 13. Depuis la RD 17- De la sortie Ouest du centre de Beauvilliers en direction de Hombières

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

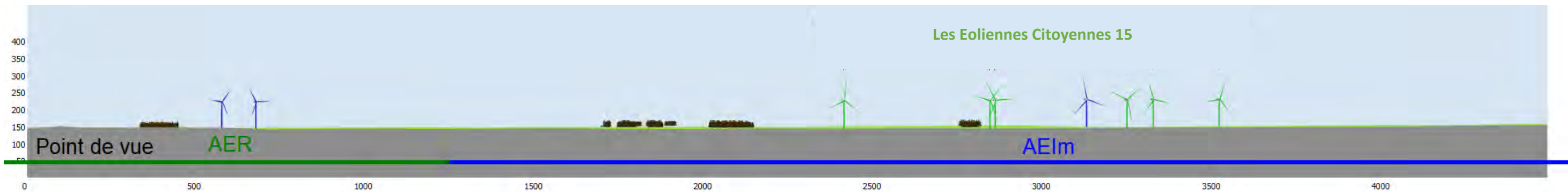
Le point de vue est situé à l'Est du projet, depuis la sortie Ouest de Beauvilliers.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



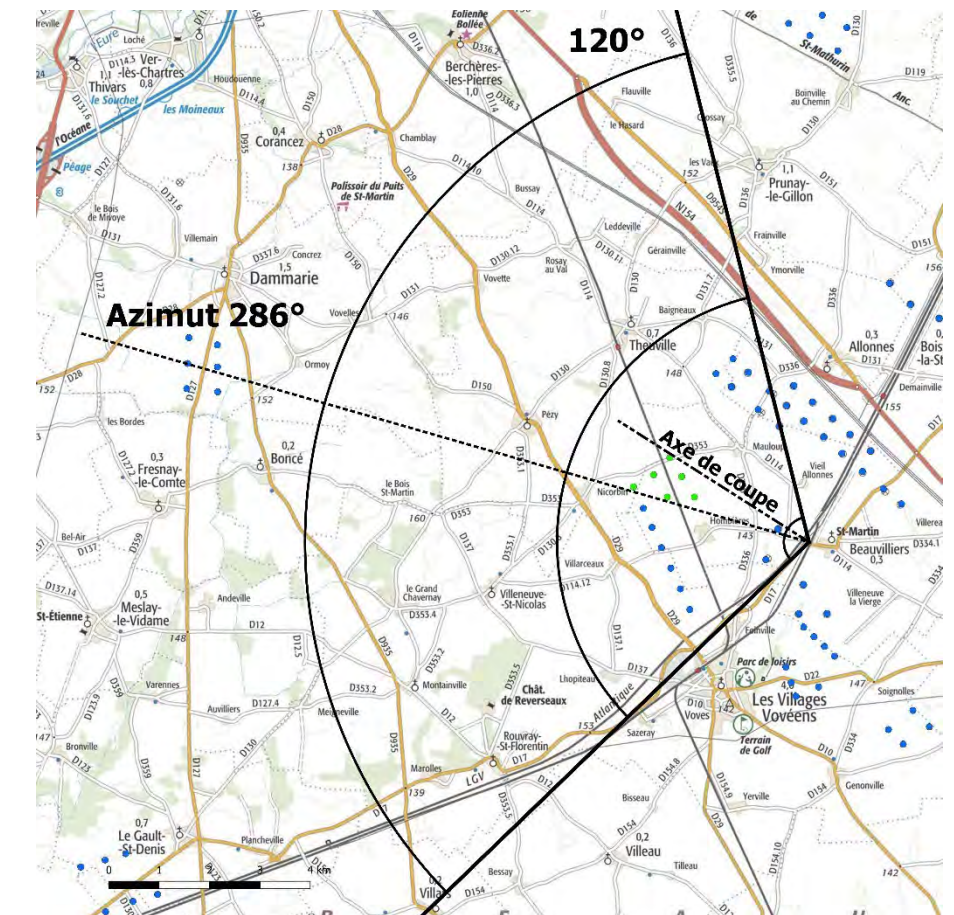
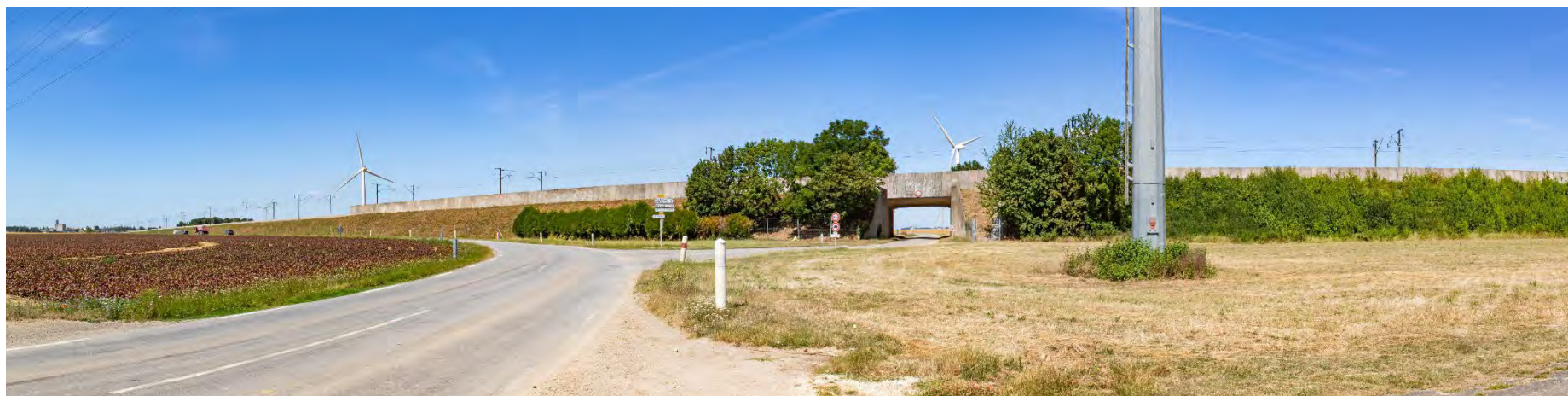
Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°39'1"63
 Y(Nord) : 48°17'52"03
 Altitude : 145 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 2445 m



Depuis ce point de vue situé à 2 445 m du projet, l'horizon est marqué par la présence de la ligne TGV qui est surélevée et qui dissimule l'horizon naturel du paysage.
 Des éoliennes du parc éolien du Bois de l'Arche ainsi que les éoliennes du projet sont visibles mais sont en grande partie dissimulées par la ligne TGV et la végétation la longeant.
 Le parc projeté s'insère donc dans un paysage « industriel » et ne viendra pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 14. Depuis la RD 17 - Entrée de Beauvilliers à proximité du cimetière

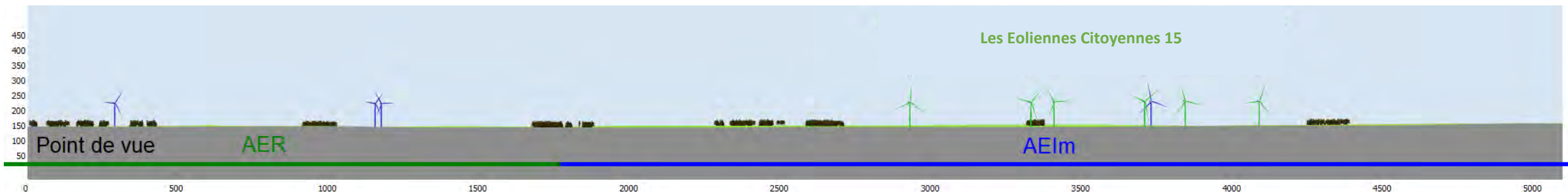
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°39'31"88
 Y(Nord) : 48°17'57"98
 Altitude : 145,2 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

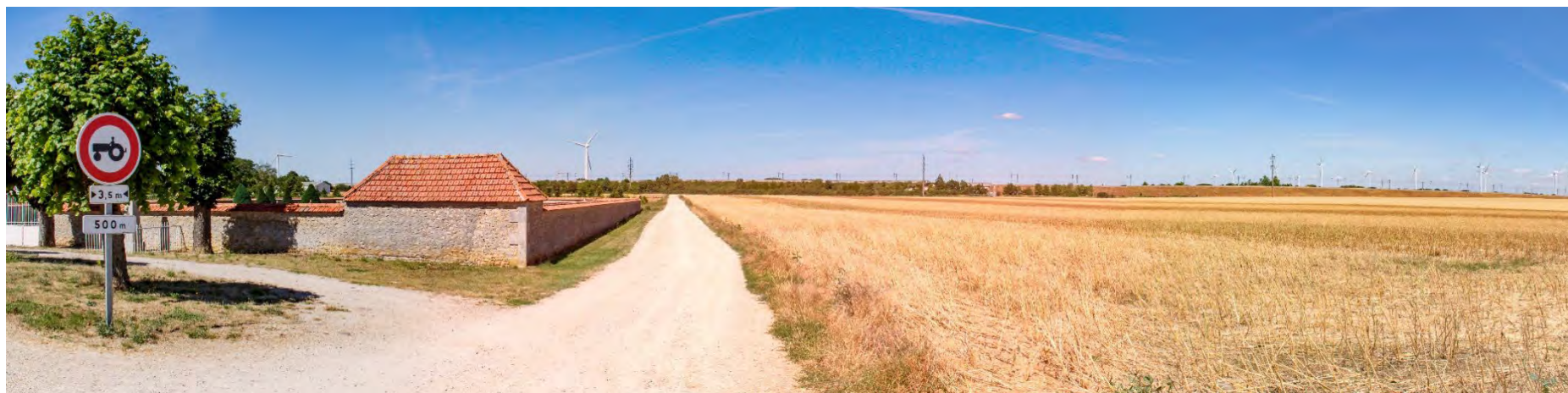
Le point de vue est situé à l'Est du projet, depuis l'entrée Est de Beauvilliers, sur la D17.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

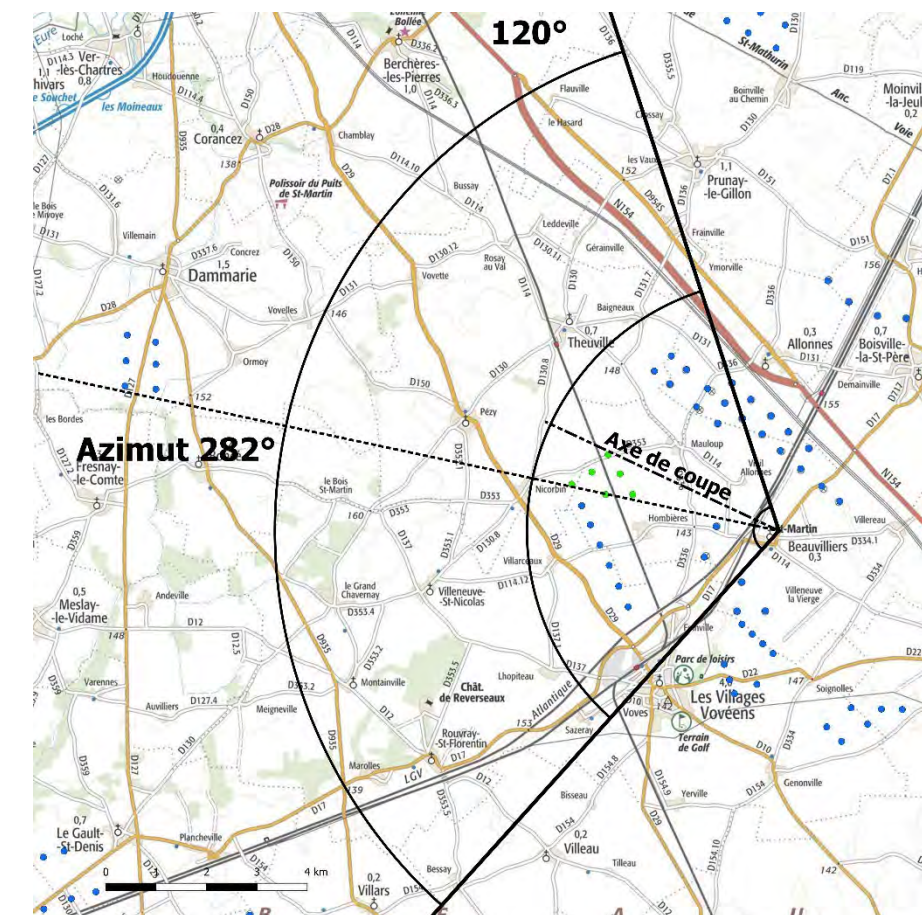
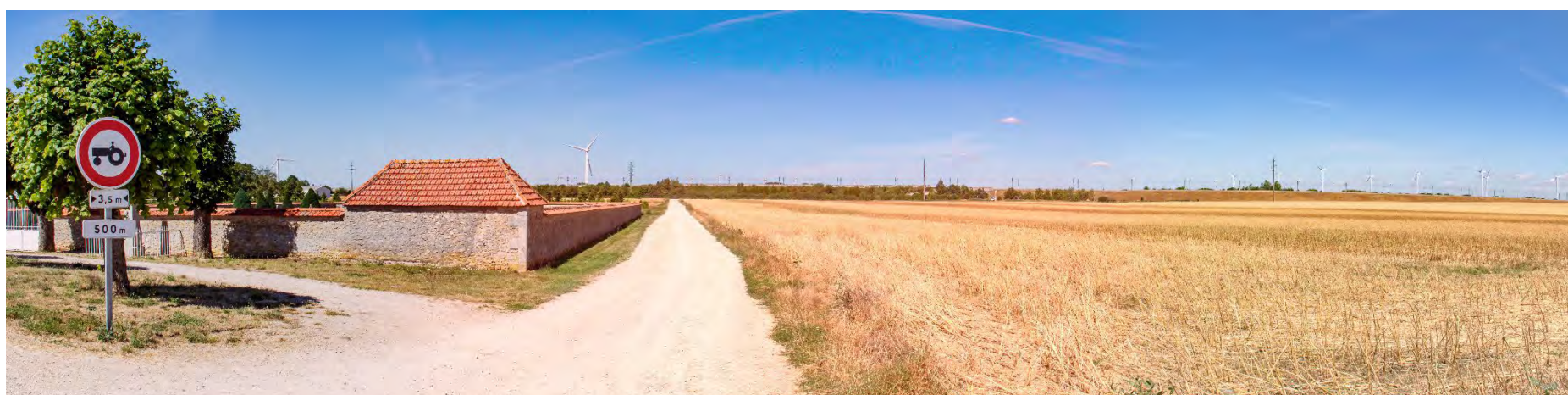
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet et la covisibilité avec le patrimoine.



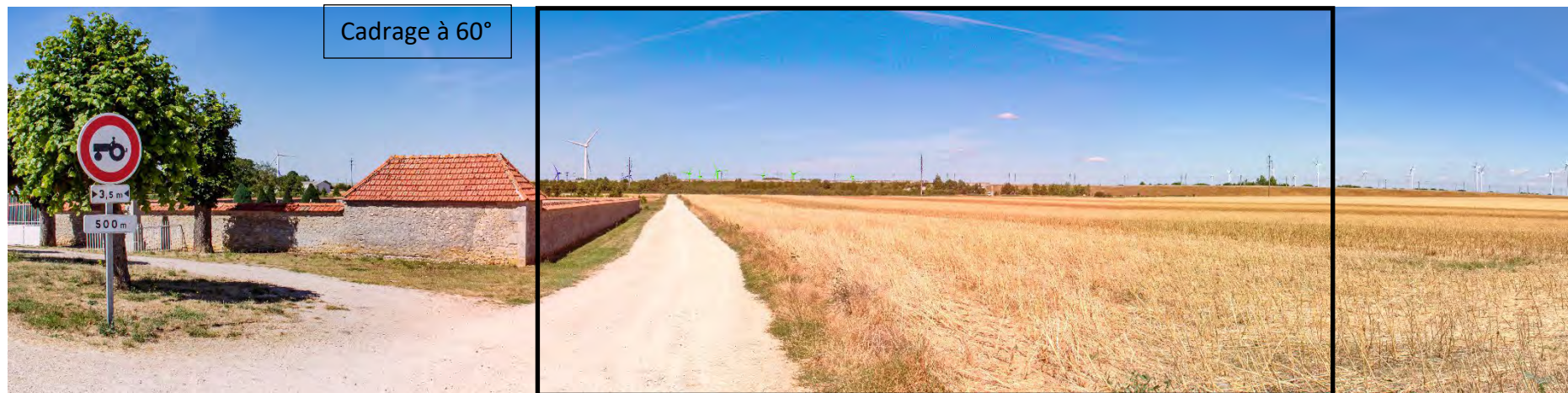
Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 2290 m



Cadrage à 60°

Depuis ce point de vue situé à 2 290 m du projet, l'horizon est marqué par la présence de la ligne TGV qui est surélevée et qui dissimule l'horizon naturel du paysage.
 Des éoliennes du parc éolien du Moulin d'Emmanville, du Bois de l'Arche ainsi que les éoliennes du projet sont visibles mais sont en partie dissimulées par la ligne TGV et la végétation la longeant.
 Le parc projeté s'insère donc dans un paysage « industriel » et ne viendra pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Cadrage à 60°

Cadrage à 40°

Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 15. Depuis la RD 114 - Entrée de Beauvilliers depuis Villeneuve-le-Vierge

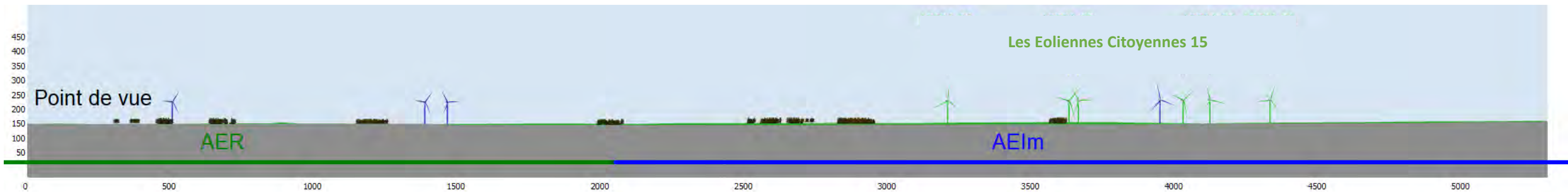
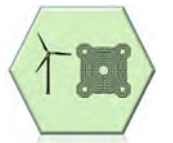
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé à l'Est du projet, depuis l'entrée Sud de Beauvilliers, sur la D114.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°39'38"61
 Y(Nord) : 48°17'43"41
 Altitude : 146 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

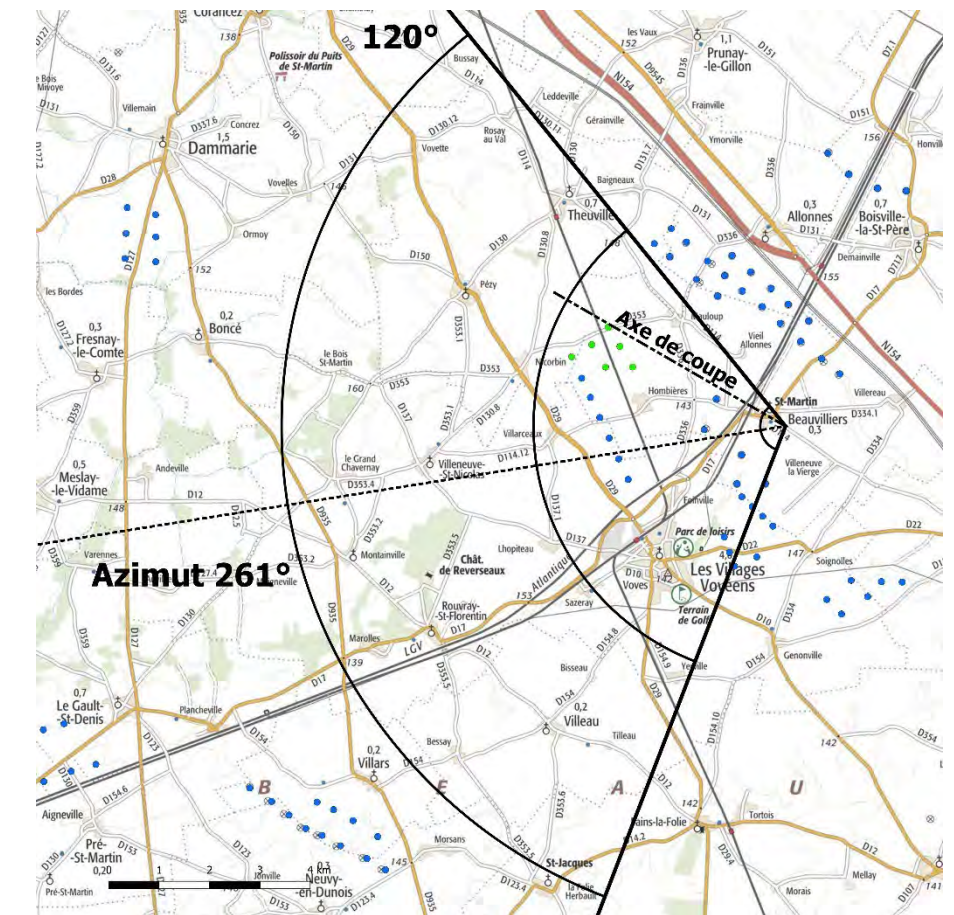
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet et la covisibilité avec le patrimoine.



Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 3252m



Depuis ce point de vue situé à 3 252 m du projet, les éoliennes des parcs existants de Bois de l'Arche et des Egrouettes sont visibles et marquent le paysage.
Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs.
La présence d'un élément haut tel qu'un château d'eau amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 16. Depuis la RD 334 - Entre Villeneuve la vierge et Villereau

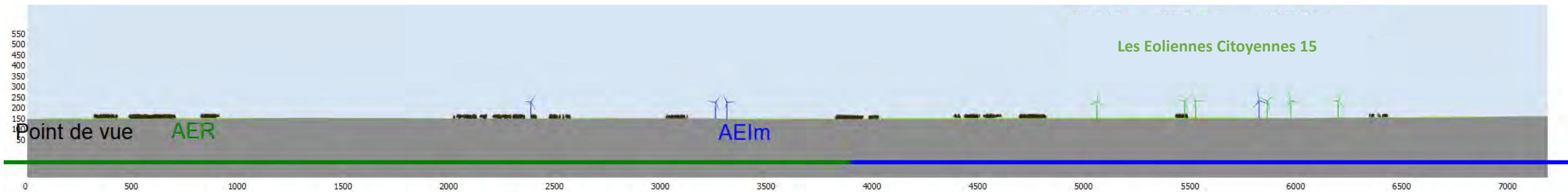
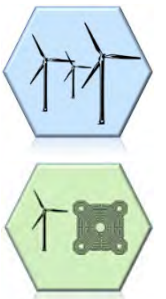
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°41'3"47
 Y(Nord) : 48°17'23"99
 Altitude : 142,9 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Sud-Est du projet, sur la D334, entre Villereau et Villeneuve-la-Verger.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

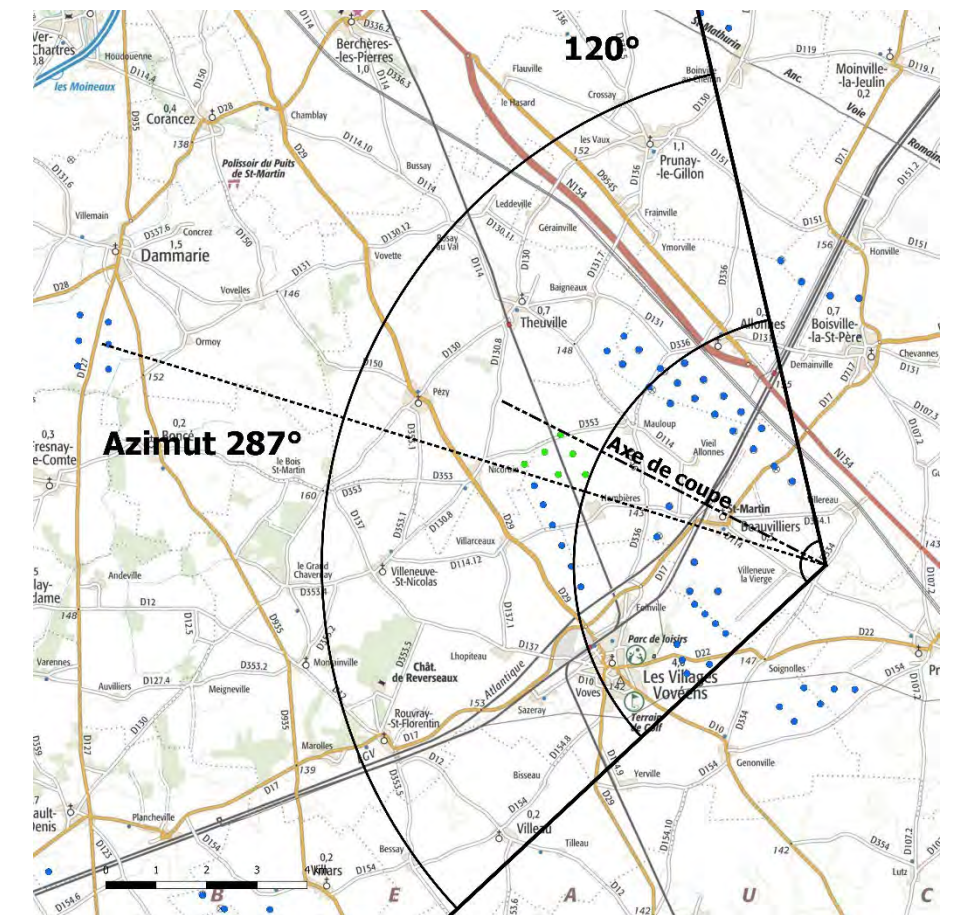
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



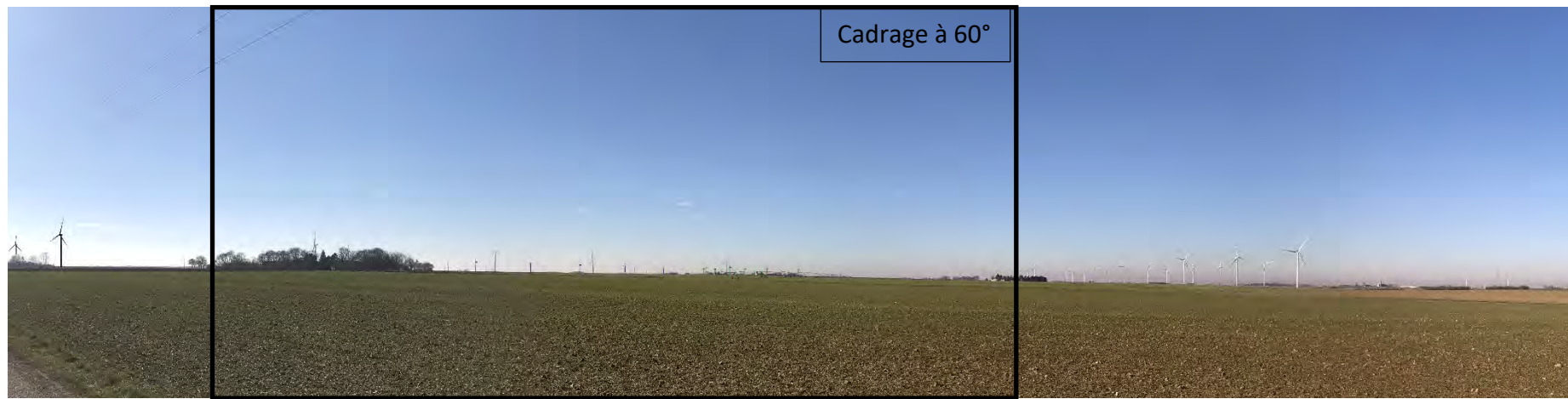
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 5102 m



Depuis ce point de vue situé à 5102 du projet, les éoliennes des parcs éoliens du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot, du Bois de l'Arche et des Egrouettes soulignent l'horizon en créant une ligne plus ou moins dense. Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 17. Depuis la RD 22 - Entre Voves et Soignolles

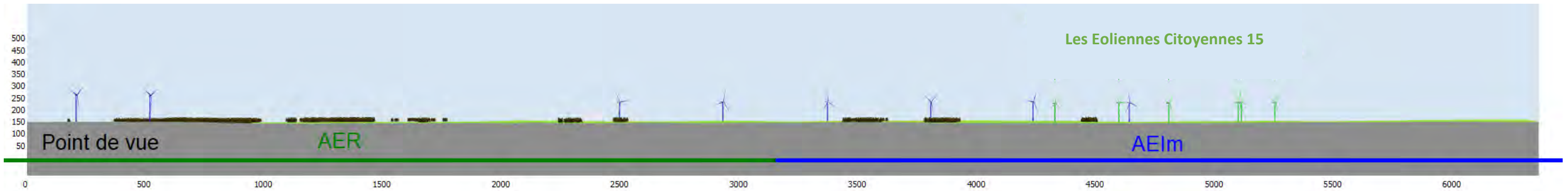
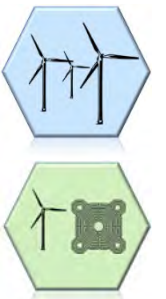
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°39'6"45
 Y(Nord) : 48°16'22"64
 Altitude : 148,5 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au sud du projet, sur la D22, depuis l'entrée Sud-Est de Voves et en sortie de Soignolles.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

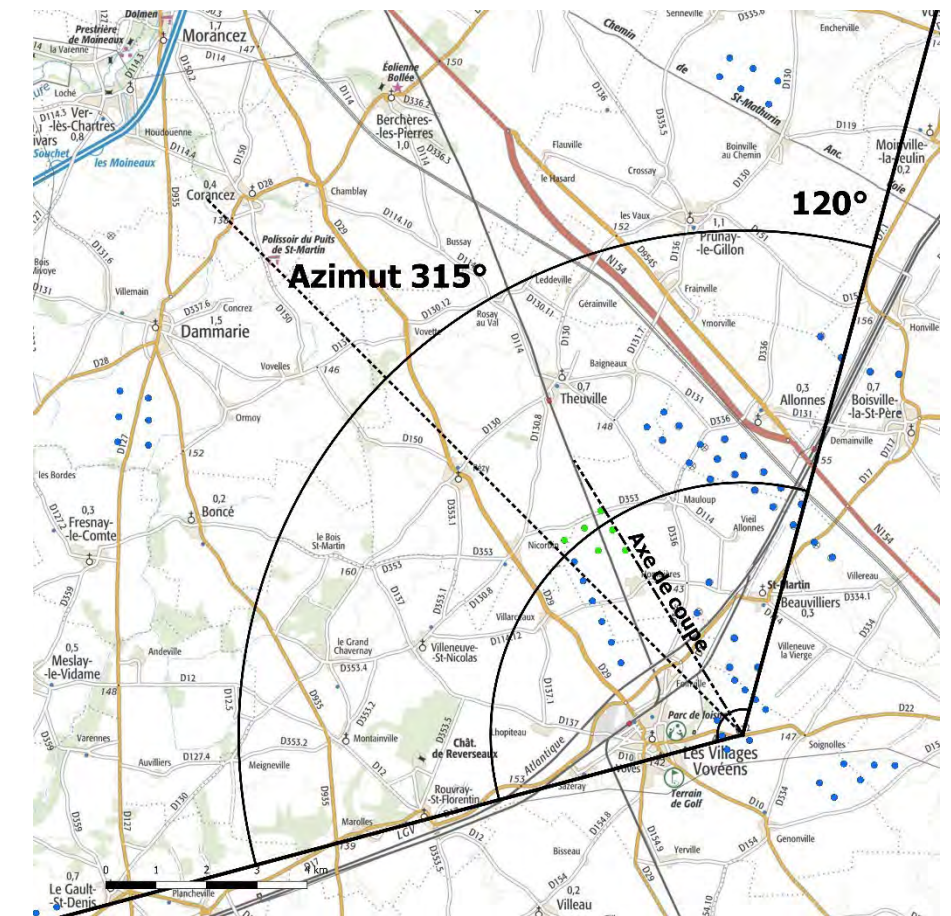
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



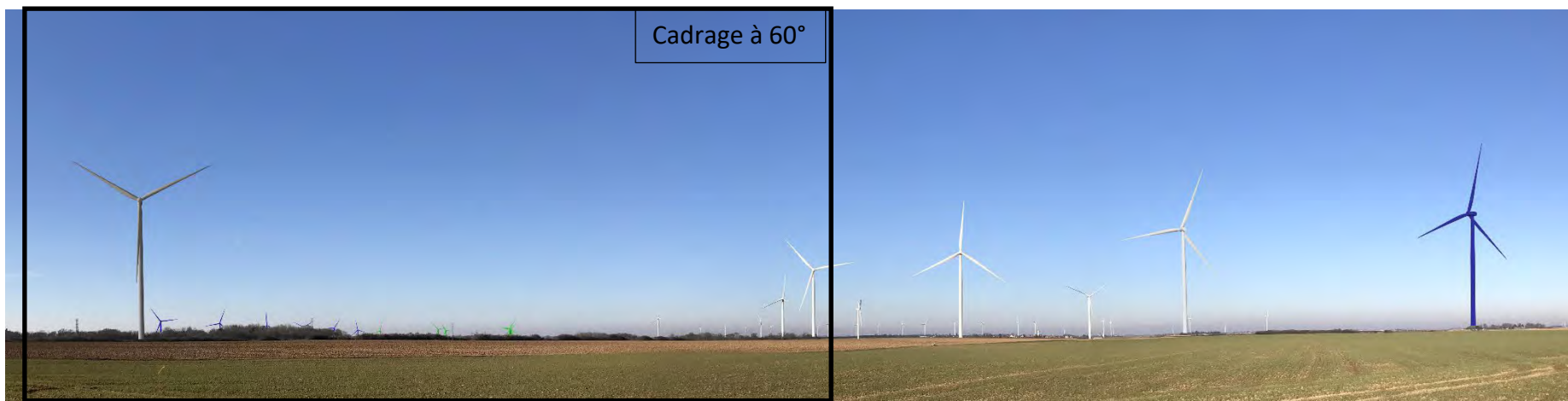
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 4335 m



Depuis ce point de vue situé à 4 335 m du projet, les éoliennes des parcs éoliens du Moulin d'Emmanville, du Bois de l'Arche et des Egrouettes soulignent l'horizon en créant une ligne plus ou moins dense. Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon. L'existence de la covisibilité avec l'église et les éoliennes des parcs existants et du projet est mis en avant par ce point de vue.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 18. Depuis la RD 10 - En sortie de Genonville, dans le sens Viabon Voves

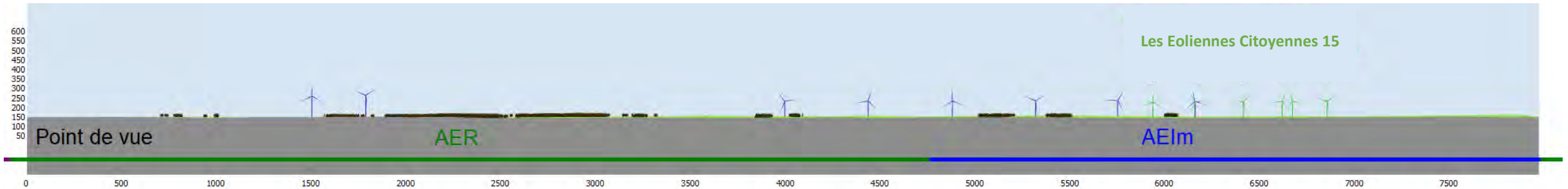
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°39'29"40
 Y(Nord) : 48°15'31"17
 Altitude : 145,5 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Sud du projet, sur la D10, depuis la sortie Nord de Genonville

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

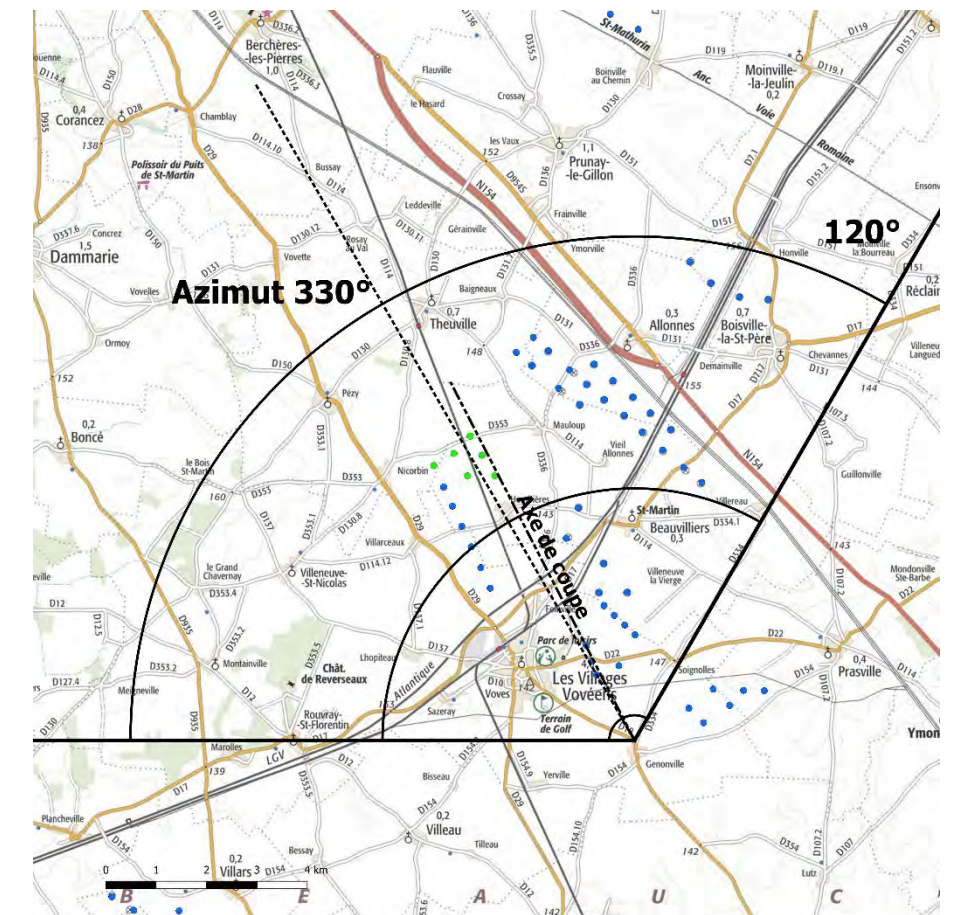
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet,



Etat initial – 115°



Etat projeté – 115°



Eolienne la plus proche : LEC15-04 à environ 5942 m



Depuis ce point de vue situé à 5 942m du projet, les éoliennes sont visibles en second plan et forment une ligne qui marque le paysage.
 On peut apercevoir les éoliennes citoyennes 11, celles du parc du Moulin d'Emmanville ainsi que du parc Bois de l'Arche qui forment une ligne discontinue d'éoliennes.
 Le projet s'insère dans la continuité du bassin éolien tout en marquant un peu plus l'horizon, les éoliennes sont en partie dissimulées par les boisements, l'élévation de la voie routière et le pont enjambant la voie ferrée.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 19. Depuis la sortie de Sazeray, par la D17

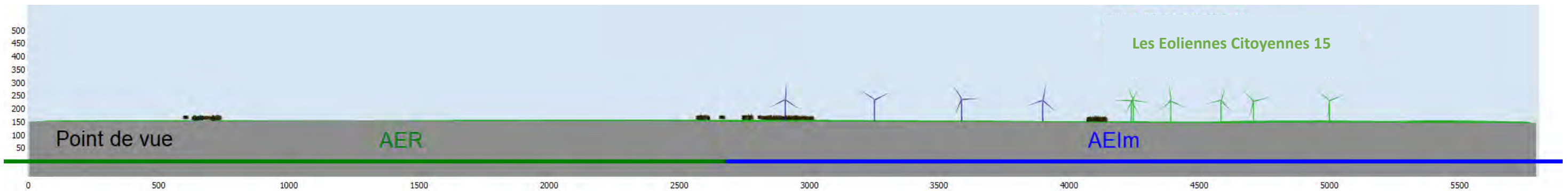
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Novembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°36'21"73
 Y(Nord) : 48°16'1"23
 Altitude : 148,6 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

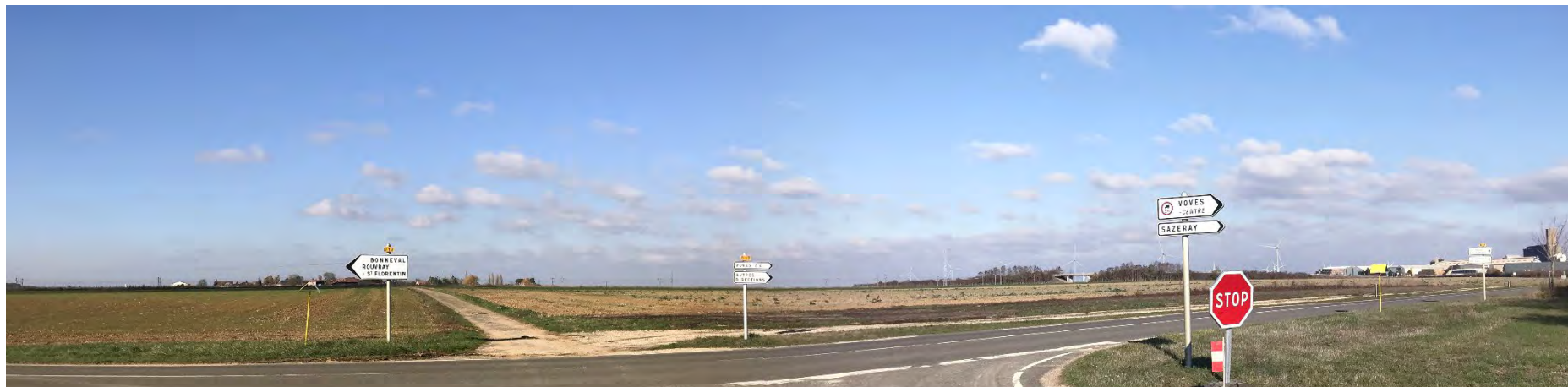
Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, sur la D17, depuis la sortie Ouest de Voves et à proximité de Sazeray.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

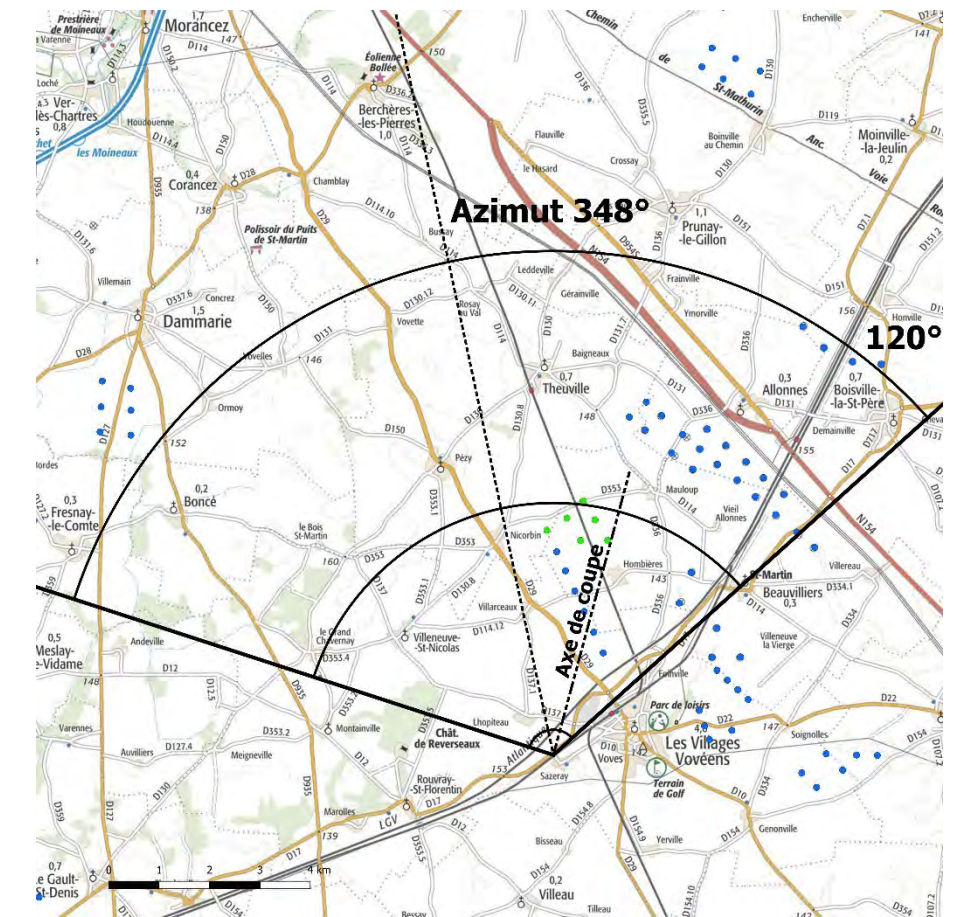
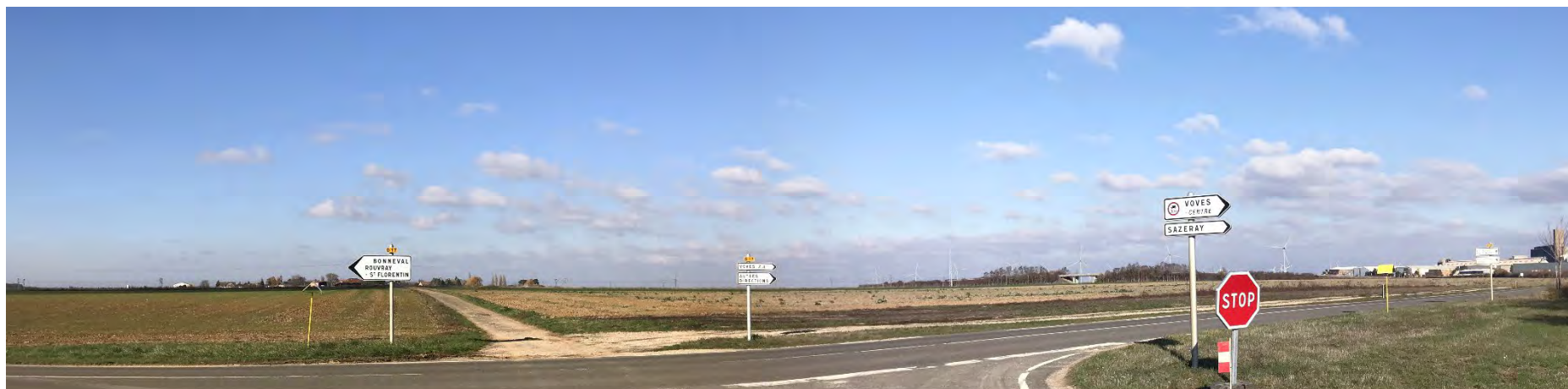
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet, ainsi que la saturation visuelle.



Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-03 à environ 4292 m

Cadrage à 60°



Depuis ce point de vue situé à 4292m du projet, les éoliennes sont visibles et forment une ligne qui marque le paysage.
On peut également apercevoir les Eoliennes Citoyennes 11. En second plan, derrière les bâtiments de la zone d'activité, nous apercevons les éoliennes du parc du Moulin d'Emmanville ainsi que du parc Bois de l'Arche qui forment une ligne discontinue d'éoliennes.
Le projet s'insère dans la continuité du bassin éolien tout en marquant un peu plus l'horizon, les éoliennes sont en partie dissimulées par les boisements, l'élévation de la voie routière et le pont enjambant la voie ferrée.

Cadrage à 60°



Cadrage à 40°

Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 20. Depuis la RD 154 - De la sortie Nord-Est de Villeau en allant vers Voves

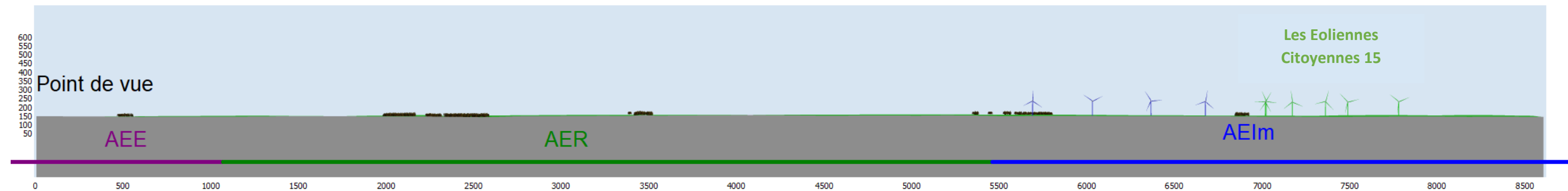
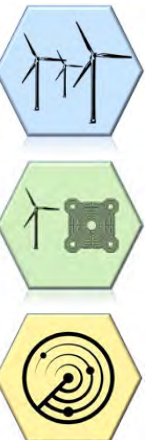
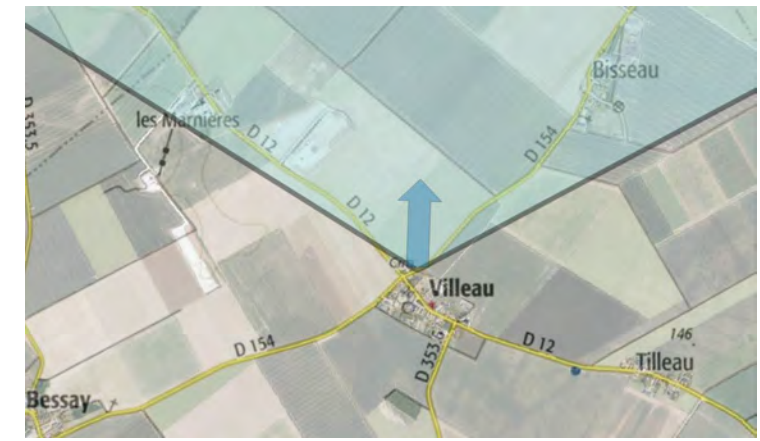
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°35'57"25
 Y(Nord) : 48°14'32"63
 Altitude : 145 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

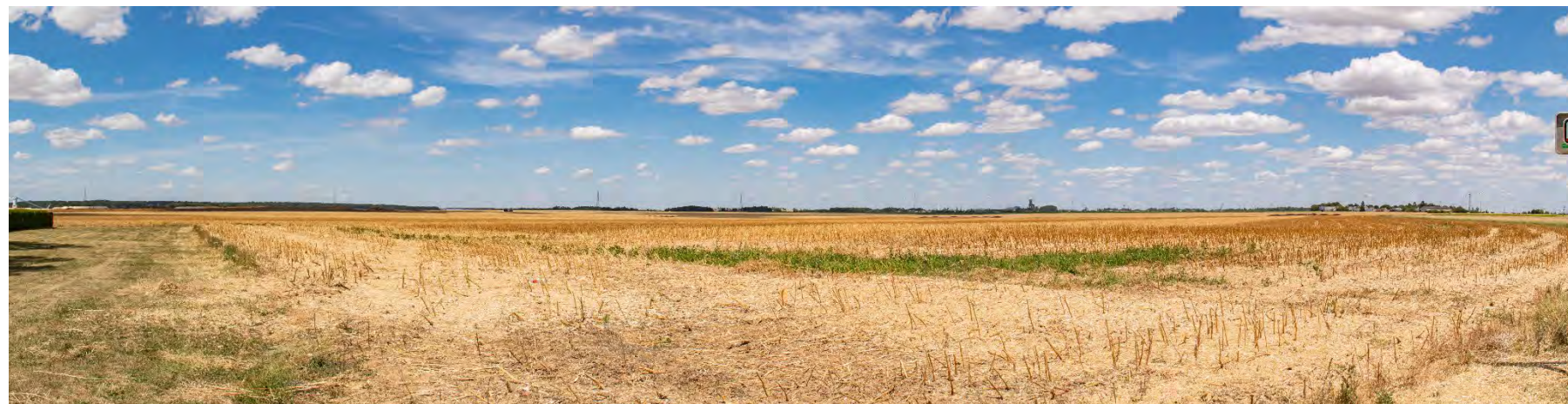
Le point de vue est situé au Sud du projet, à l'intersection entre la D12 et la D154.8, depuis la sortie Nord-Est de Villeau.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (0-10km), à proximité du projet.

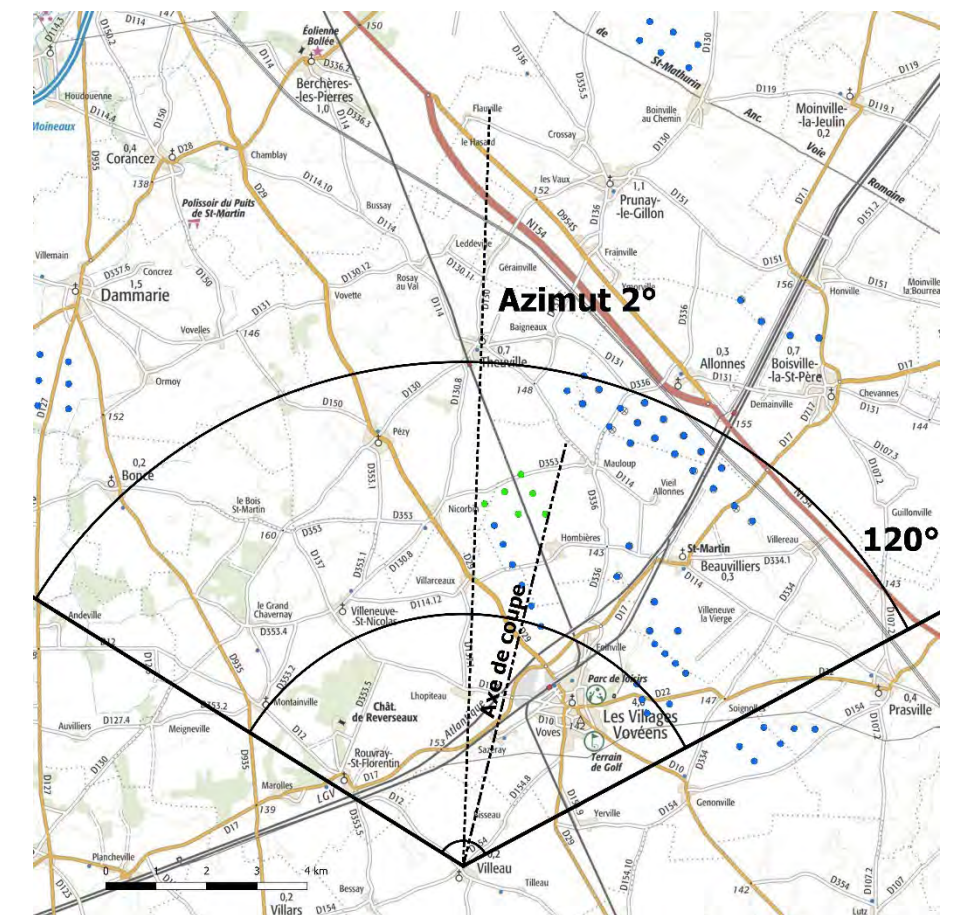
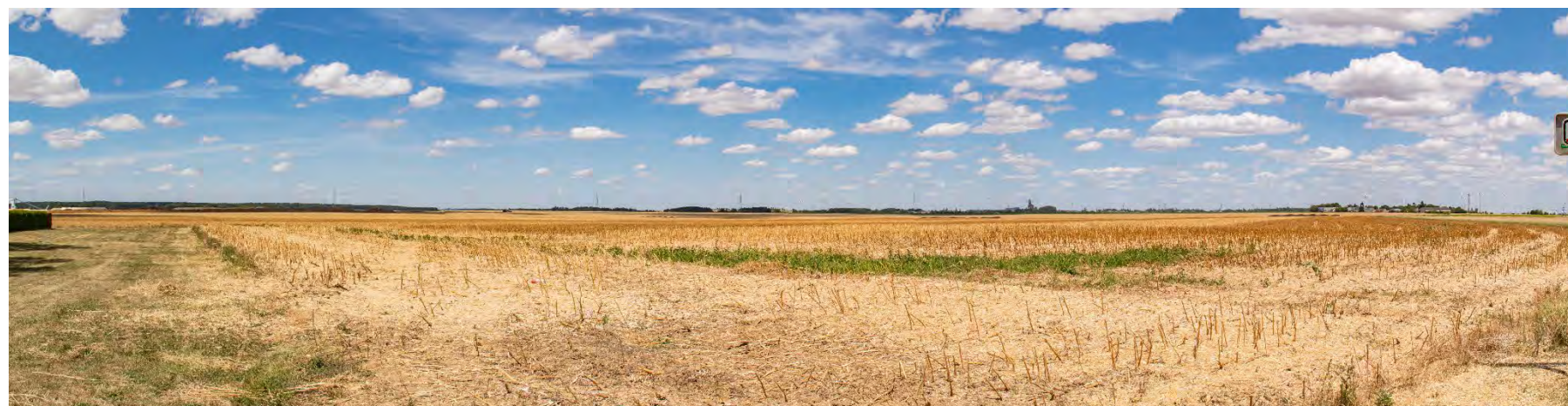
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet, la saturation visuelle ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial.



Etat initial – 115°



Etat projeté – 115°



Eolienne la plus proche : LEC15-03 à environ 7071 m



Depuis ce point de vue situé à 7071m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles, les plus proches étant ceux de Genonville, les Egrouettes, le Bois de l'Arche et du Moulin d'Emmanville mais d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.

La présence d'éléments hauts tel qu'un bâtiment industriel et des pylônes de ligne haute tension amènent des références visuelles atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.

L'existence de la covisibilité avec l'église et les éoliennes des parcs existants et du projet, est mis en avant par ce point de vue.

Le château de Reverseaux n'est pas visible depuis ce point de vue, celui-ci est dissimulé par les zones boisées qui l'entourent. L'existence de la covisibilité avec le château n'est pas constaté.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Point de vue					Eoliennes projetées (distance_m)						Aire	Désignation	Angle point de vue	Enjeu
Num	Est	Nord	Altitude NGF (m)	Azimut	LEC15_01	LEC15_02	LEC15_03	LEC15_04	LEC15_05	LEC15_06				
21	1°33'50"39	48°15'55"53	152,2	28	5473	5897	5709	6071	6207	6364	Aire d'étude rapprochée	Château de Reverseaux – Route du Château	63°	Impact visuel / Co visibilité
22	1°33'53"11	48°15'59"19	153,1	37	5347	5772	5586	5950	6084	6239	Aire d'étude rapprochée	Château de Reverseaux – Route du Château	120°	Impact visuel / Co visibilité
23	1°34'1"48	48°15'56"41	152,8	25	5331	5748	5546	5897	6045	6214	Aire d'étude rapprochée	Château de Reverseaux – Au niveau de la ferme	105°	Impact visuel / Co visibilité
24	1°34'8"49	48°15'54"00	151,8	5	5323	5734	5518	5857	6018	6197	Aire d'étude rapprochée	Château de Reverseaux – Intersection avec l'accès au château et la D353.5	105°	Impact visuel / Co visibilité / Saturation
25	1°34'10"75	48°15'56"46	152,6	14	5237	5648	5433	5772	5932	6111	Aire d'étude rapprochée	Château de Reverseaux – En sortant par la D353.5 direction L'Hopiteau	120°	Impact visuel / Co visibilité / Saturation
26	1°34'9"41	48°15'53"75	150,2	45	5323	5733	5516	5853	6016	6196	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 353. - En sortie Nord de Rouvray-Saint-Florentin en direction de Villeneuve-Saint-Nicolas, derrière les bois du Château de Reverseaux	120°	Impact visuel / Saturation
27	1°34'2"67	48°17'24"64	160,8	73	3256	3722	3736	4228	4179	4183	Aire d'étude rapprochée	Depuis la sortie de Villeneuve saint Nicolas, en direction de Louasville par la D130.8	100°	Impact visuel / Saturation
28	1°34'15"88	48°17'33"51	157	66	2876	3342	3371	3871	3807	3802	Aire d'étude rapprochée	Depuis le croisement entre la RD 130.8 et le RD 353 - De Villeneuve-Saint-Nicolas en direction de Pézy et Nicorbin	120°	Impact visuel / Co visibilité / Saturation
29	1°34'55"91	48°18'41"22	155,6	111	1634	1969	2335	2853	2527	2274	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 29 - Entre Nicorbin et Pézy, en venant de Voves	120°	Impact visuel
30	1°34'40"21	48°19'1"50	161,1	108	2185	2435	2869	3354	2972	2644	Aire d'étude rapprochée	Depuis la RD 29 - En sortant de Pézy, en direction de Voves	120°	Impact visuel

Photomontage N° 21. Château de Reverseaux – Route du Château

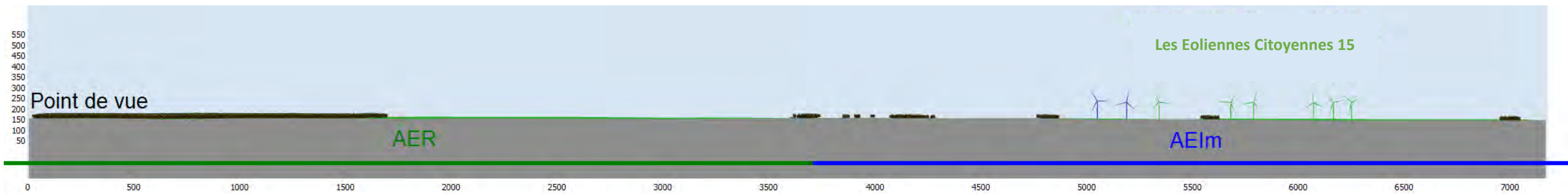
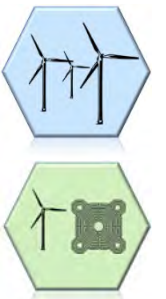
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Novembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°33'50"39
 Y(Nord) : 48°15'55"53
 Altitude : 152,2 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

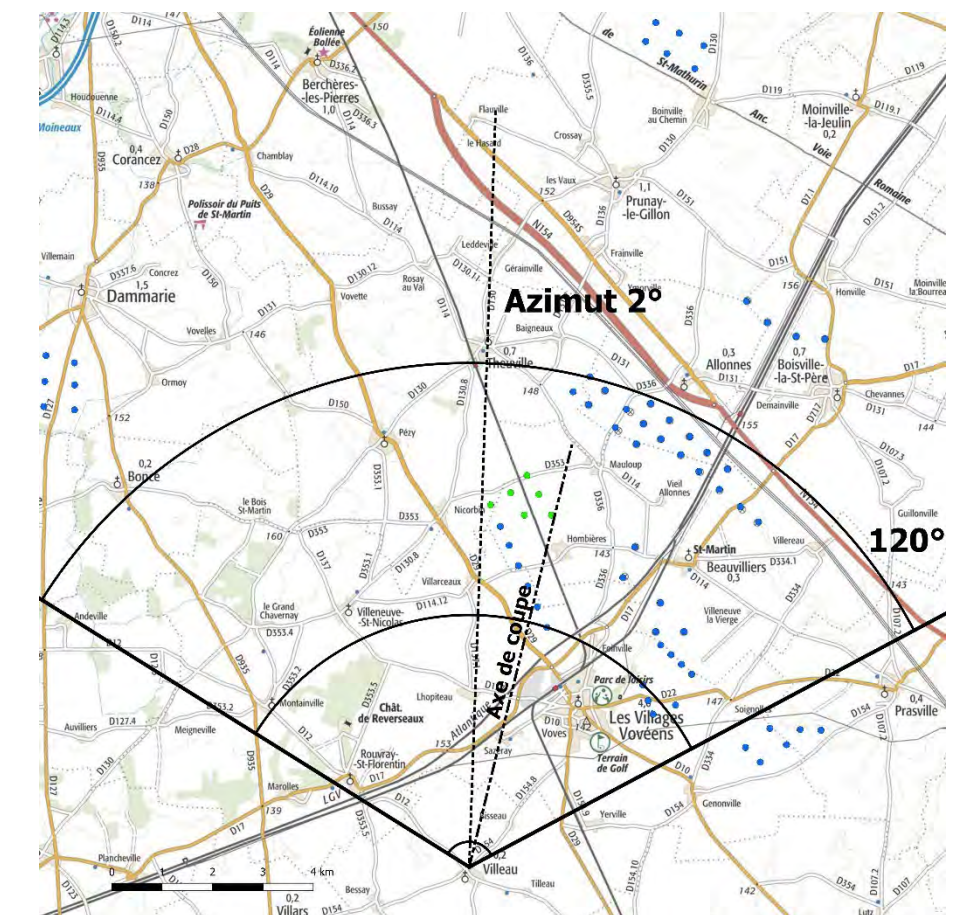
Le point de vue est situé à l'Ouest du projet, depuis l'allée d'entrée du Château de Reverseaux.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec le château de Reverseaux.



Etat initial / projeté – 63°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 5473 m

Depuis ce point de vue situé à 5473 m du projet, les éoliennes du projet ne sont pas visibles.
Les zones boisées ainsi que les bâtiments entourant le château de reverseaux dissimulent le projet au regard des visiteurs.
L'existence de la covisibilité avec le château n'est pas constatée.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 22. Château de Reverseaux – Route du Château

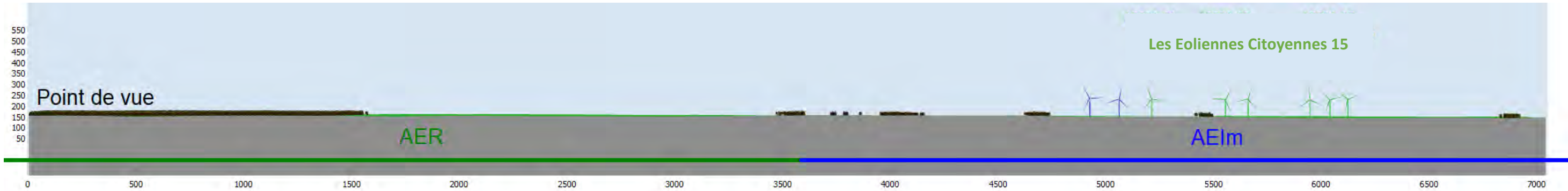
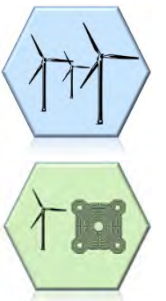
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé à l'Ouest du projet, depuis l'allée d'entrée du Château de Reverseaux.

Date : Novembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°33'53"11
 Y(Nord) : 48°15'59"19
 Altitude : 153,1 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

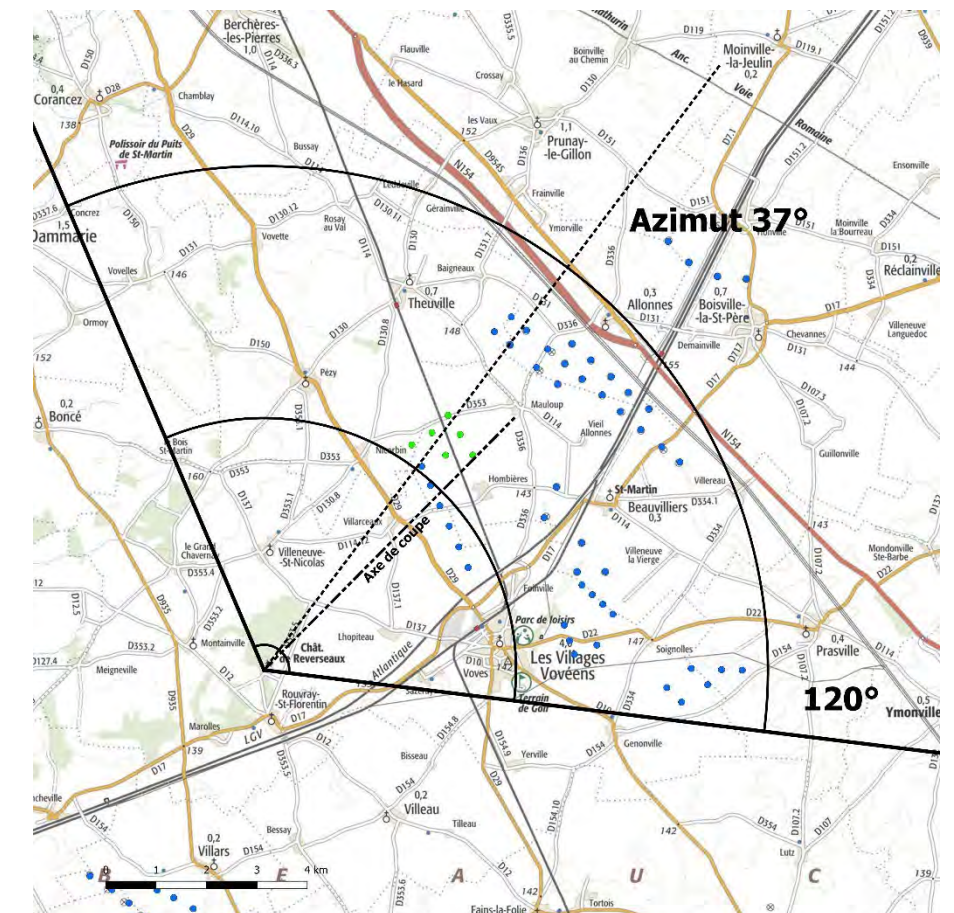
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec le château de Reverseaux.



Etat initial – 75°



Etat projeté – 75°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 environ 5347 m



Depuis ce point de vue situé à 5347 m du projet, les éoliennes du projet ne sont pas visibles.
Les zones boisées ainsi que les bâtiments entourant le château de reverseaux dissimulent le projet au regard des visiteurs.
L'existence de la covisibilité avec le château n'est pas constatée.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 23. Château de Reverseaux – Au niveau de la ferme

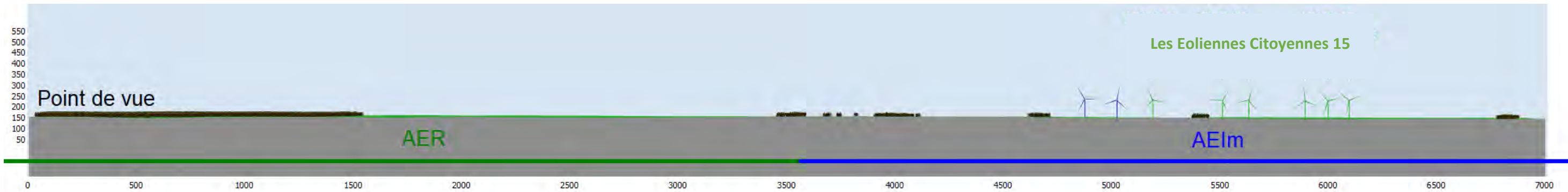
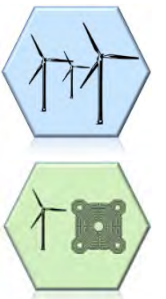
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Novembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'1"48
 Y(Nord) : 48°15'56"41
 Altitude : 152,8 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, depuis la route d'accès au Château de Reverseaux, en sortant de la D353.5

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

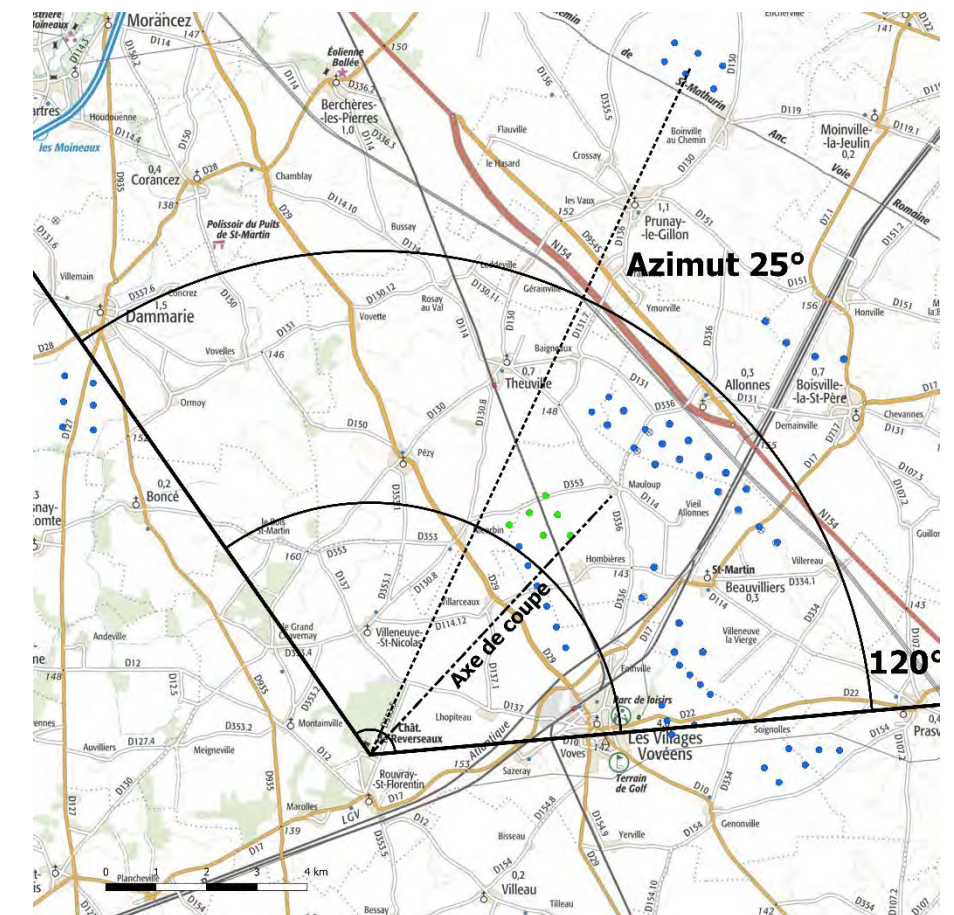
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec le château de Reverseaux.



Etat initial – 105°



Etat projeté – 105°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 5331 m



Depuis ce point de vue situé 5 331 m du projet, les éoliennes du parc du Bois de l'Arche ainsi que du projet sont visibles, en partie dissimulées par la végétation entourant le château et ses dépendances. Cependant, le château n'est pas visible sur ce point de vue, l'existence de la covisibilité avec le château n'est pas constatée.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 24. Château de Reverseaux – Intersection avec l'accès au château et la D353.5

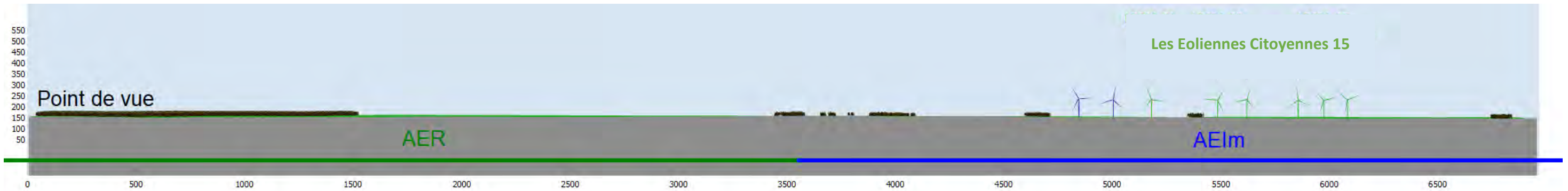
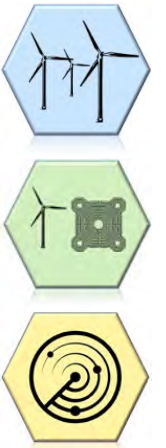
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, depuis la route d'accès au Château de Reverseaux et la D353.5.

Date : Novembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'8"49
 Y(Nord) : 48°15'54"00
 Altitude : 151,8 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

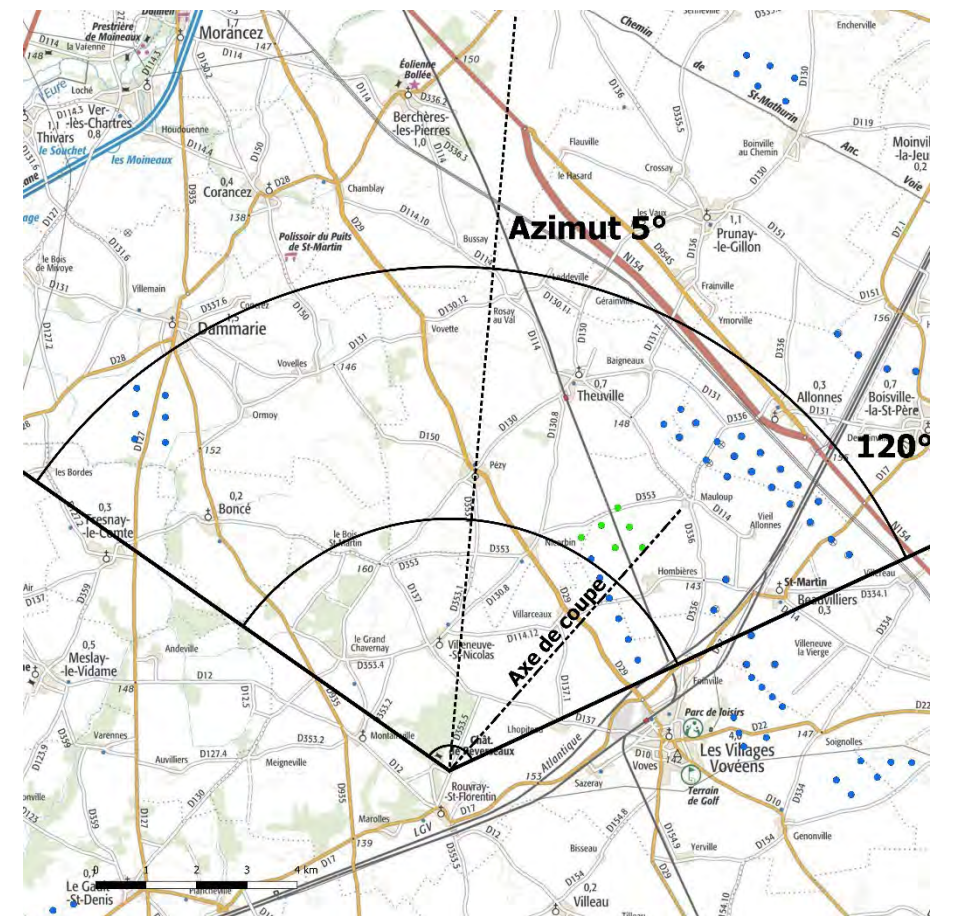
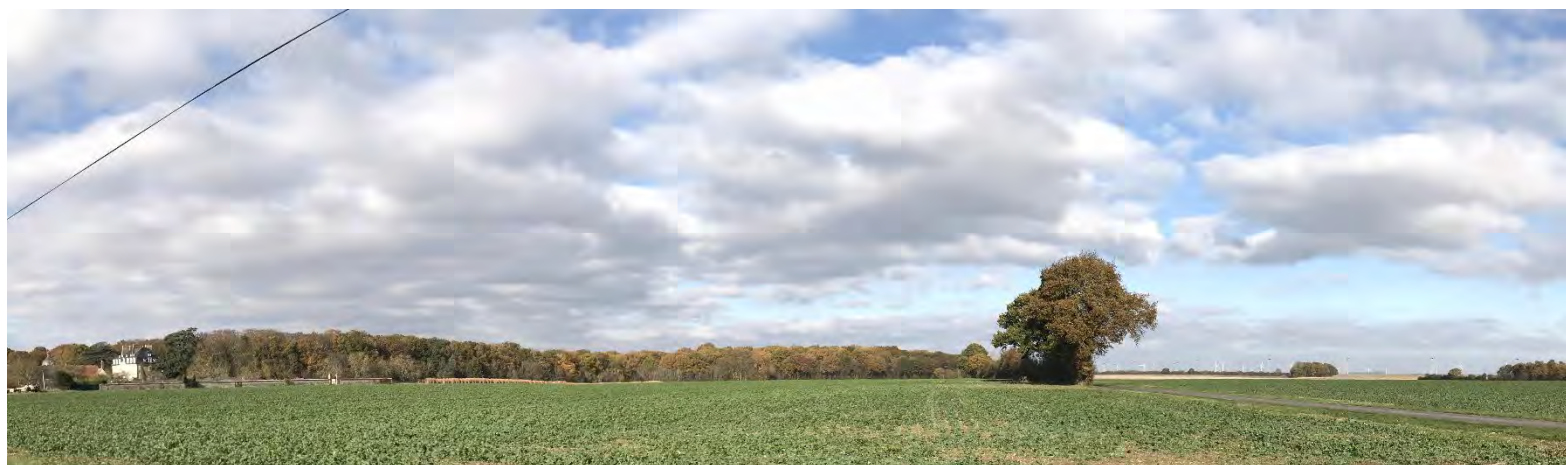
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet, la covisibilité avec le château de Reverseaux. ainsi que la saturation visuelle.



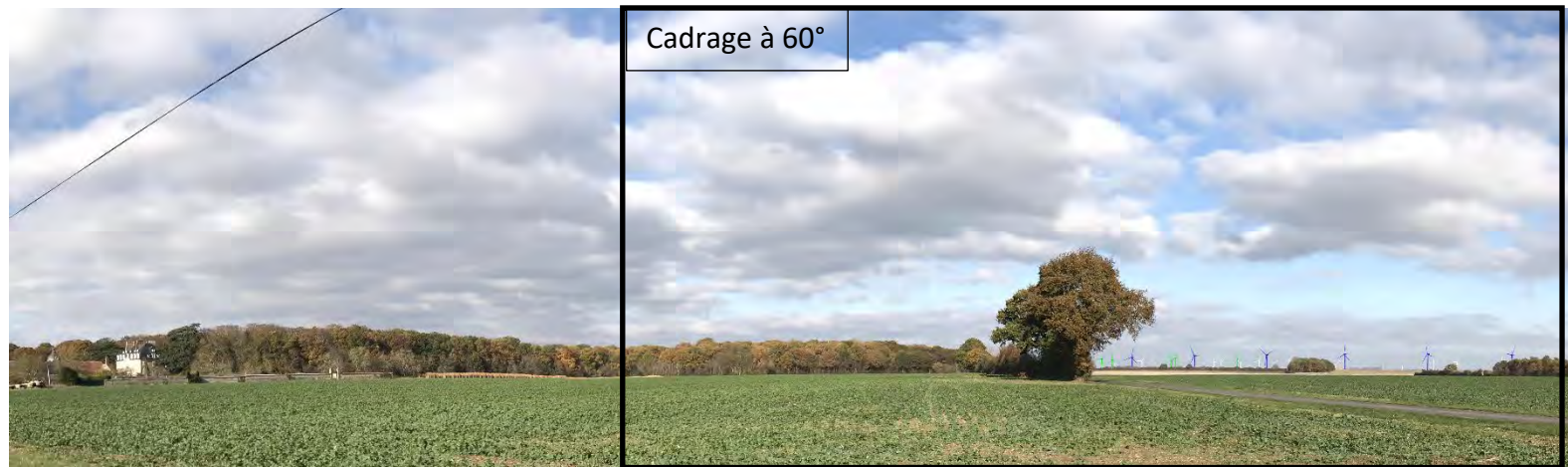
Etat initial – 105°



Etat projeté – 105°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 5323 m



Depuis ce point de vue situé 5 323 m du projet, les éoliennes du parc du Bois de l'Arche, du Moulin d'Emmanville ainsi que du projet sont visibles, ainsi que le château de Reverseaux.
Cette covisibilité avec les éoliennes des différents parcs est rendue possible par l'absence de végétation le long de la route d'accès et uniquement sur quelques centaines de mètres.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 25. Château de Reverseaux – En sortant par la D353.5 direction L’Hopiteau

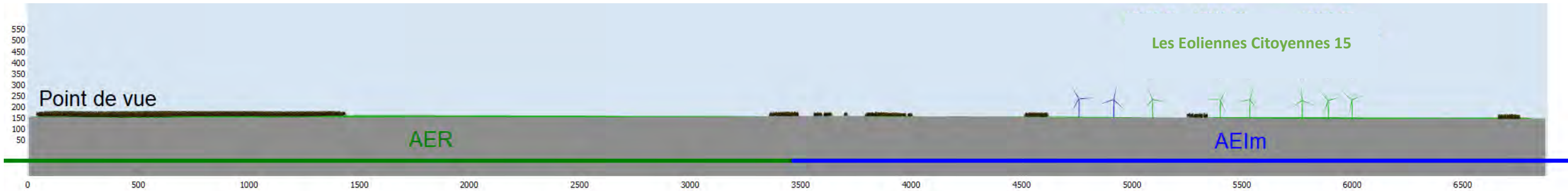
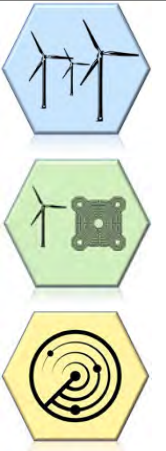
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, depuis la route d'accès au Château de Reverseaux et la D353.5.

Date : Novembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'10"75
 Y(Nord) : 48°15'56"46
 Altitude : 152,6 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

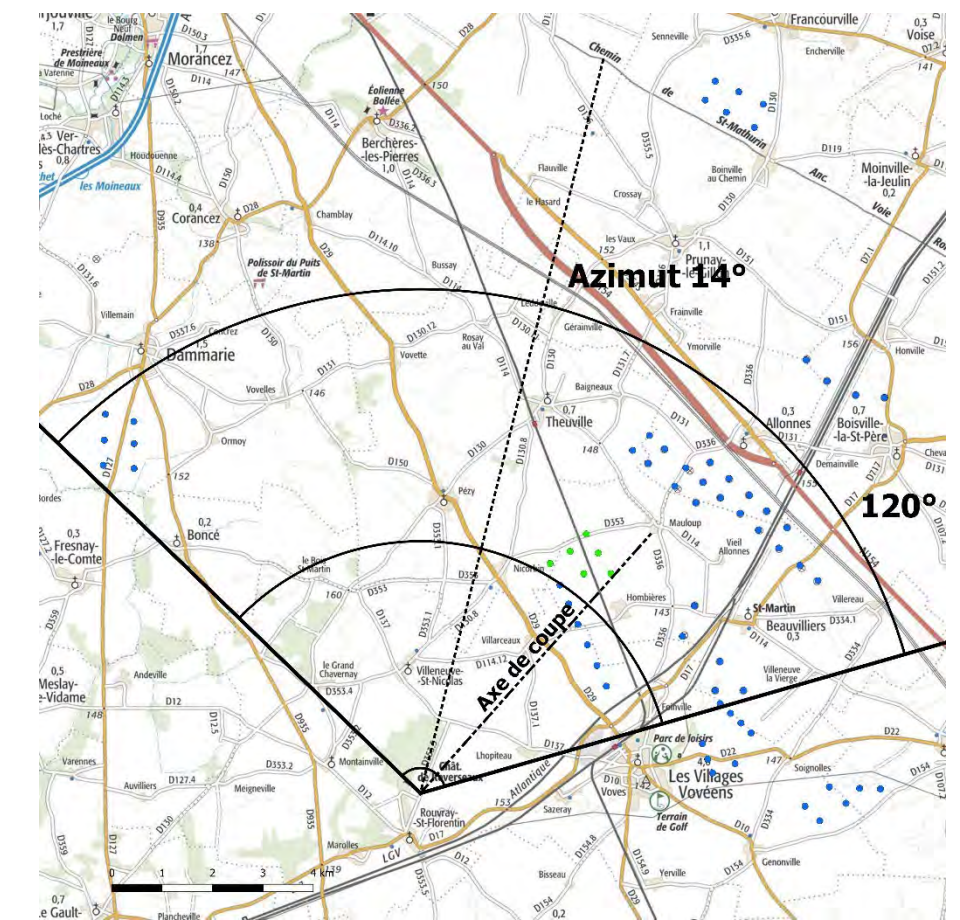
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet, la covisibilité avec le château de Reverseaux, ainsi que la saturation visuelle.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 5 237 m



Depuis ce point de vue situé 5 237 m du projet, les éoliennes du parc du Bois de l'Arche, du Moulin d'Emmanville ainsi que du projet sont visibles. Depuis ce point de vue, la végétation présente le long de la route dissimule le château de Reverseaux.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 26. Depuis la RD 353. - En sortie Nord de Rouvray-Saint-Florentin en direction de Villeneuve-Saint-Nicolas, derrière les bois du Château de Reverseaux

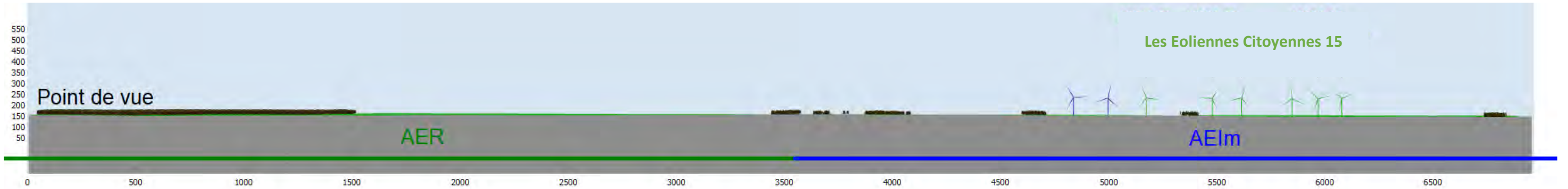
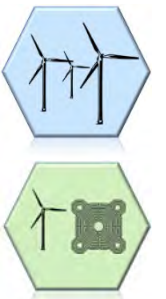
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'9"41
 Y(Nord) : 48°15'53"75
 Altitude : 150,2 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, depuis la route d'accès au Château de Reverseaux et la D353.5.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

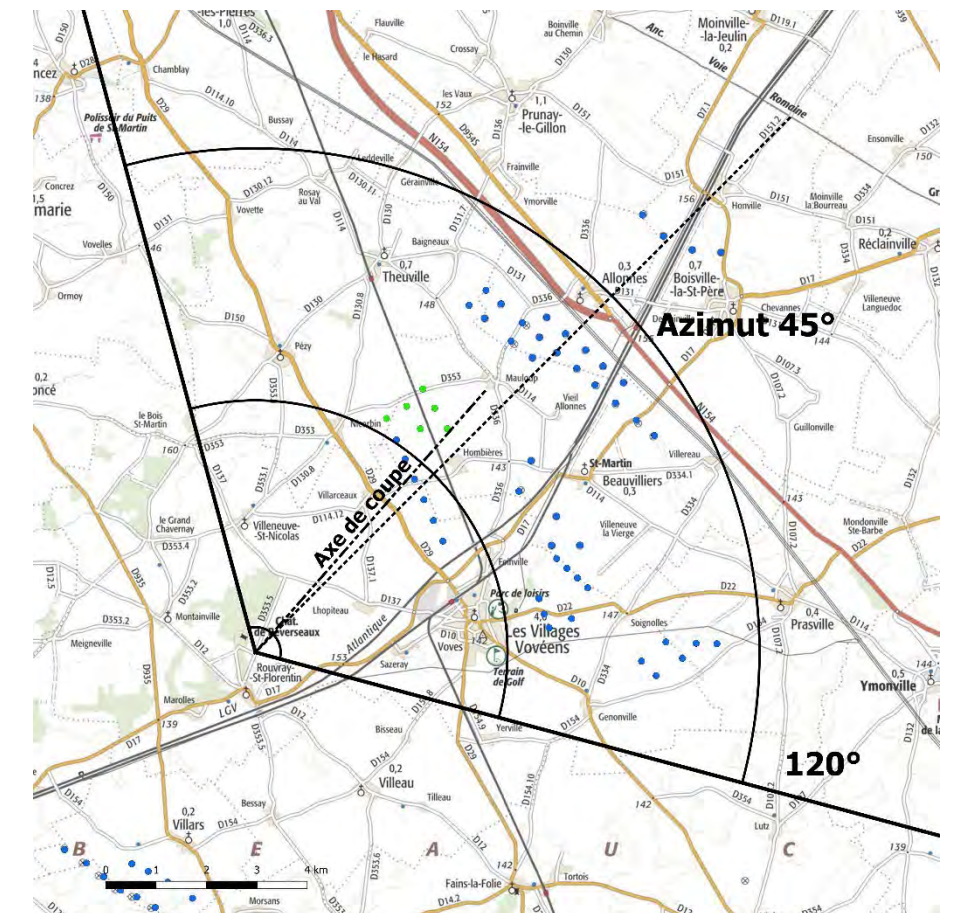
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec le château de Reverseaux.



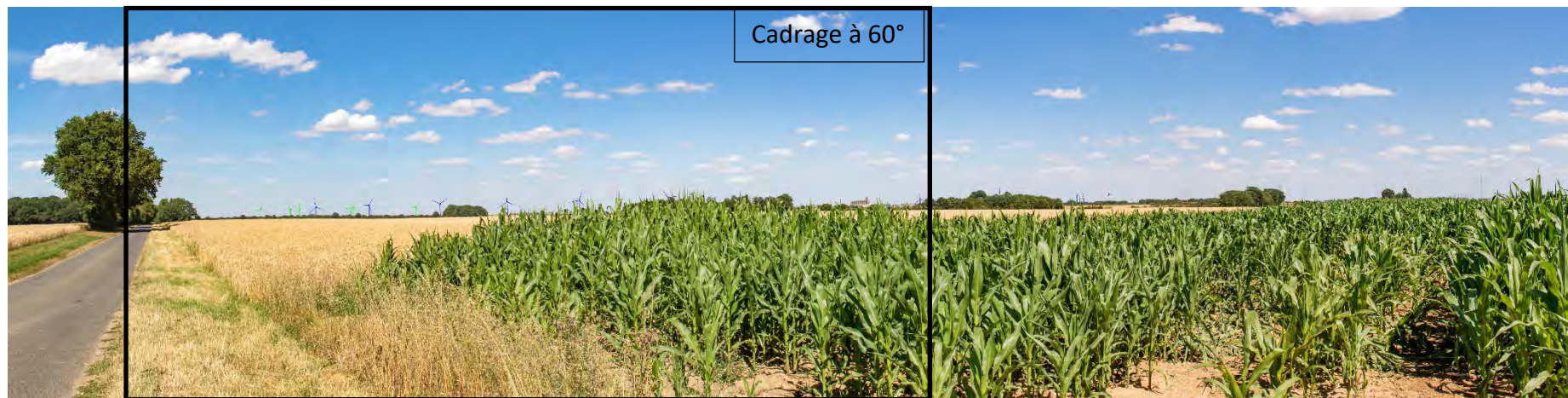
Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 5323 m



Depuis ce point de vue situé 5 323 m du projet, les éoliennes des parcs du Bois de l'Arche, du Moulin d'Emmanville et des égrouettes sont visibles. Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 27. Depuis la sortie de Villeneuve saint Nicolas, en direction de Louasville par la D130.8

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

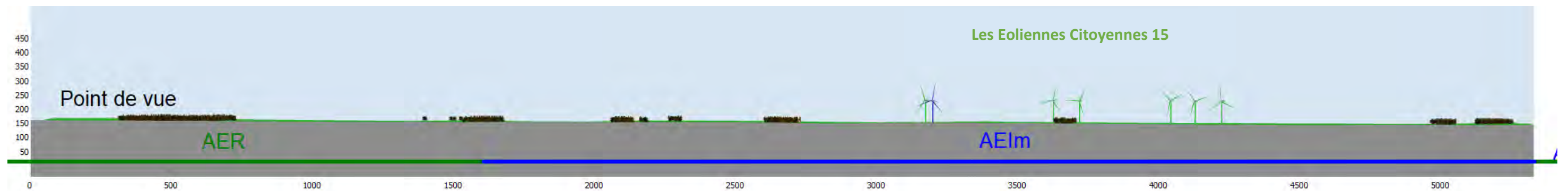
Le point de vue est situé à l'Ouest du projet, depuis la sortie Nord de Villeneuve-Saint-Nicolas



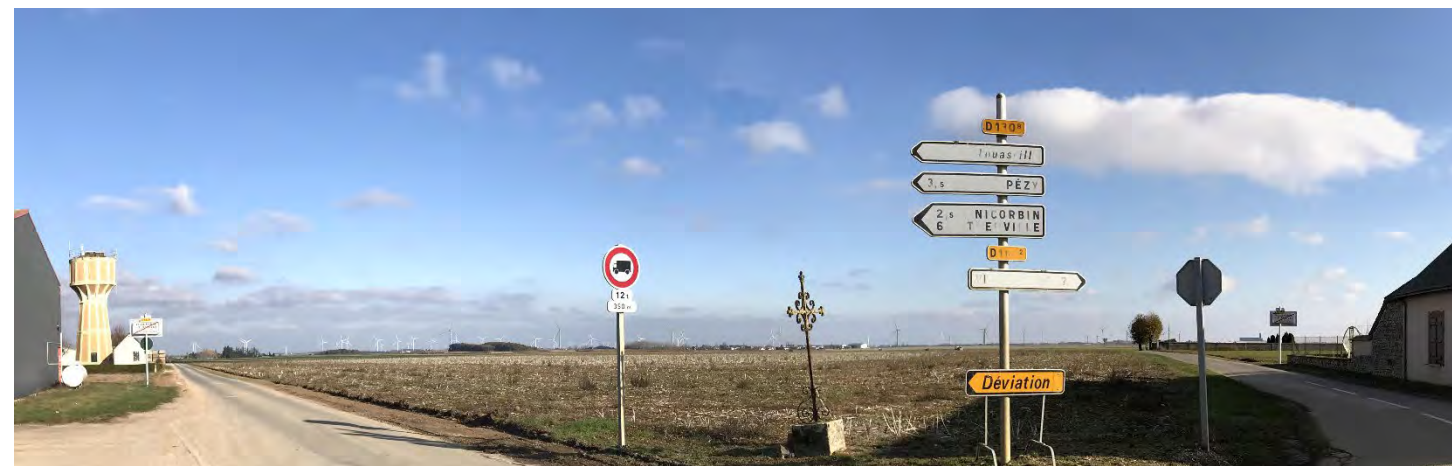
Date : Novembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'2"67
 Y(Nord) : 48°17'24"64
 Altitude : 160,8 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

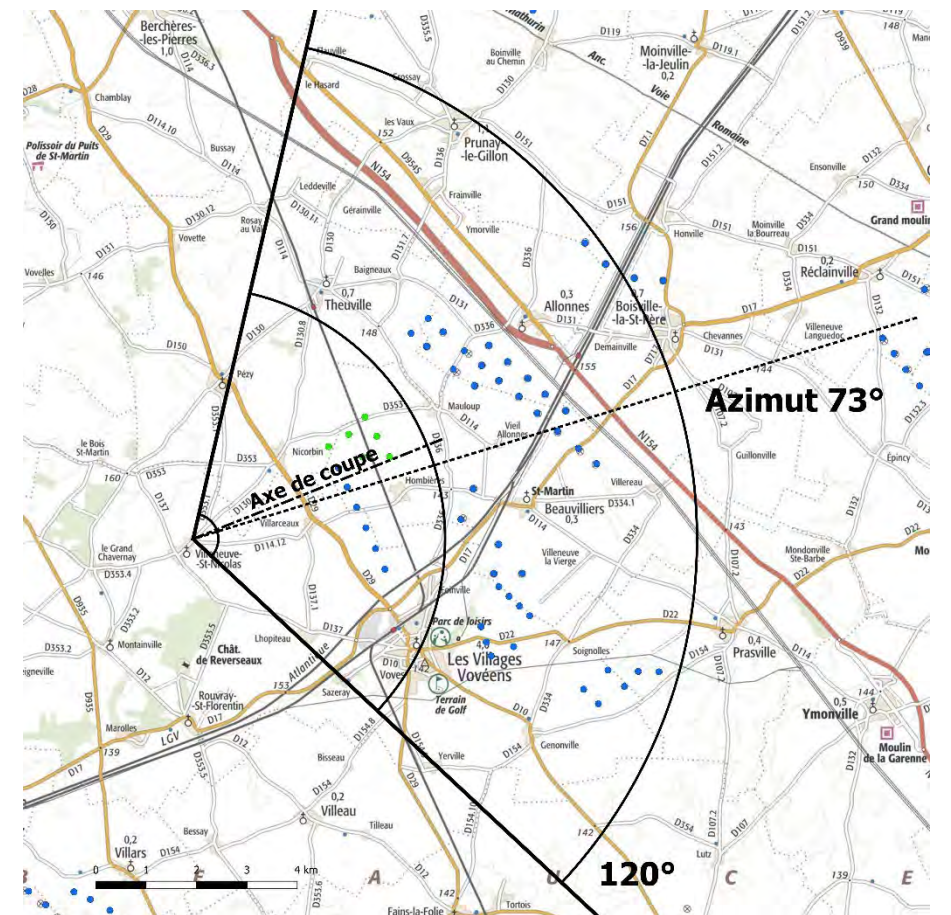
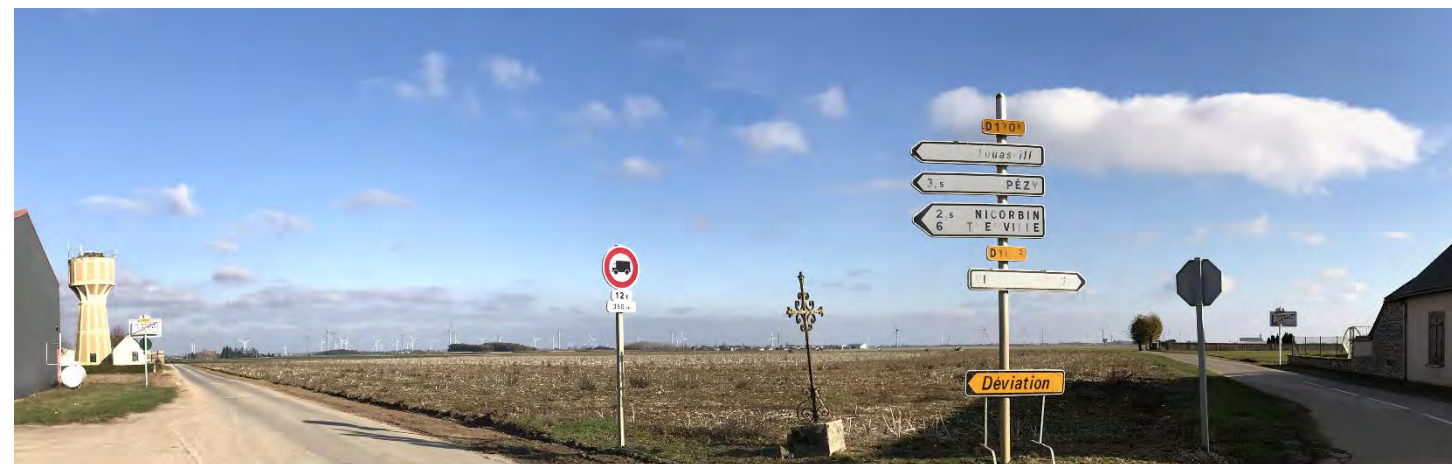
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet, ainsi que la saturation visuelle.



Etat initial - 100°



Etat projeté - 100°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 3256 m



Depuis ce point de vue situé à 3 256 m du projet, les éoliennes des parcs existants du Moulin d'Emmanville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes sont visibles et marquent le paysage. Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent dans la continuité de ces parcs. La présence d'un élément haut tel qu'un château d'eau amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 28. Depuis le croisement entre la RD 130.8 et le RD 353 - De Villeneuve-Saint-Nicolas en direction de Pézy et Nicorbin

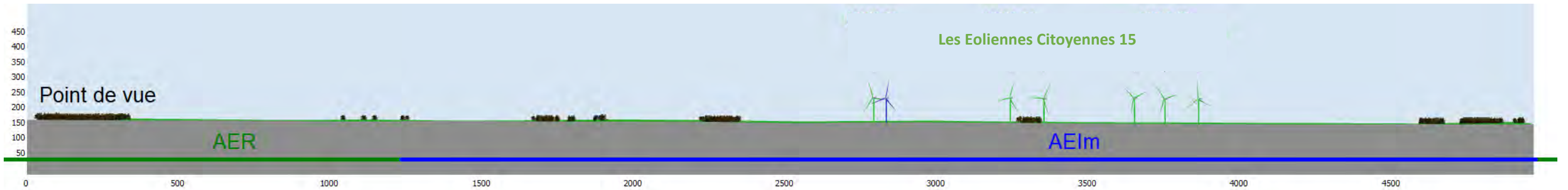
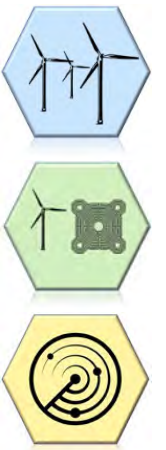
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'15"88
 Y(Nord) : 48°17'33"51
 Altitude : 157 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Le point de vue est situé à l'Ouest du projet, depuis la sortie Nord de Villeneuve-Saint-Nicolas, sur la D130.8 entre Villeneuve-Saint-Nicolas et Louasville.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

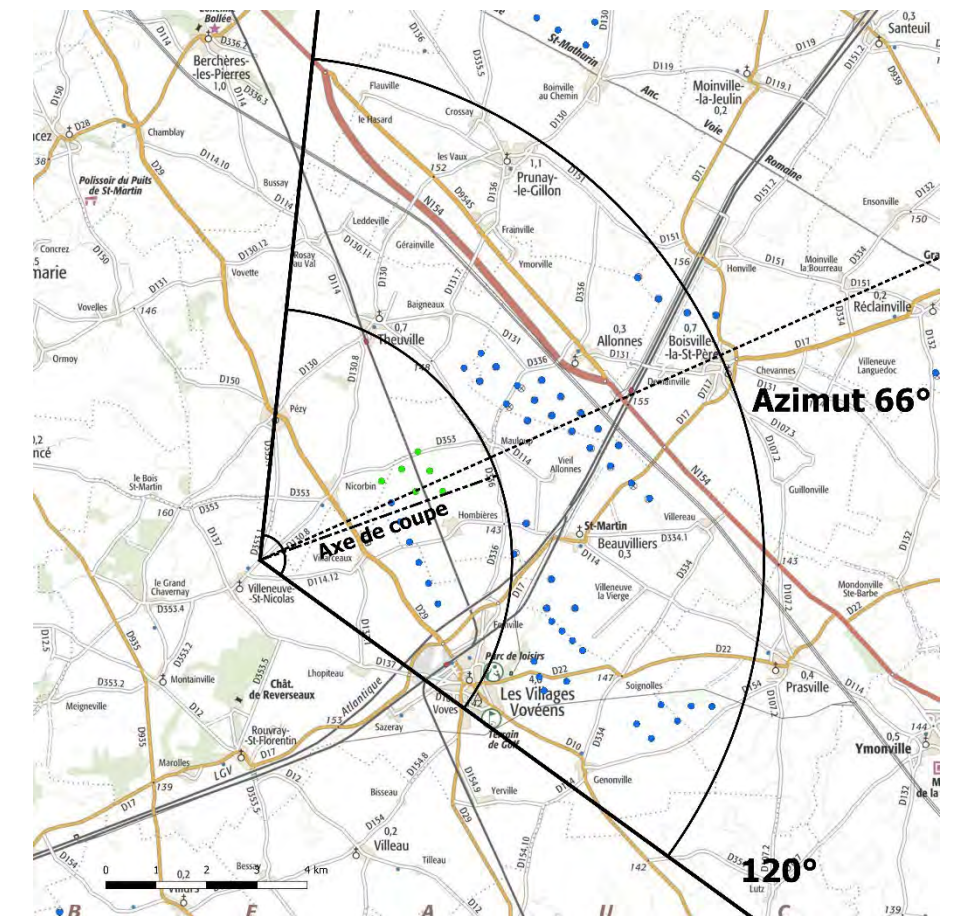
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet, la covisibilité avec un élément patrimonial ainsi que la saturation visuelle.



Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 2876 m



Cadrage à 60°

Depuis ce point de vue situé à 2 876 m du projet, les éoliennes des parcs existants du Moulin d'Emmanville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes sont visibles et marquent le paysage. Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs. La présence d'éléments hauts tels qu'un château d'eau ou des bâtiments industriels amènent une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Cadrage à 60°

Cadrage à 40°

Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 29. Depuis la RD 29 - Entre Nicorbin et Pézy, en venant de Voves

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

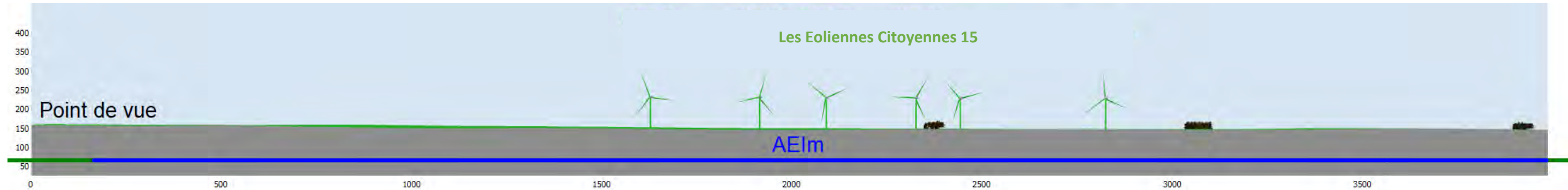
Le point de vue est situé à l'Ouest du projet, depuis la D29 entre Pézy et Nicorbin.



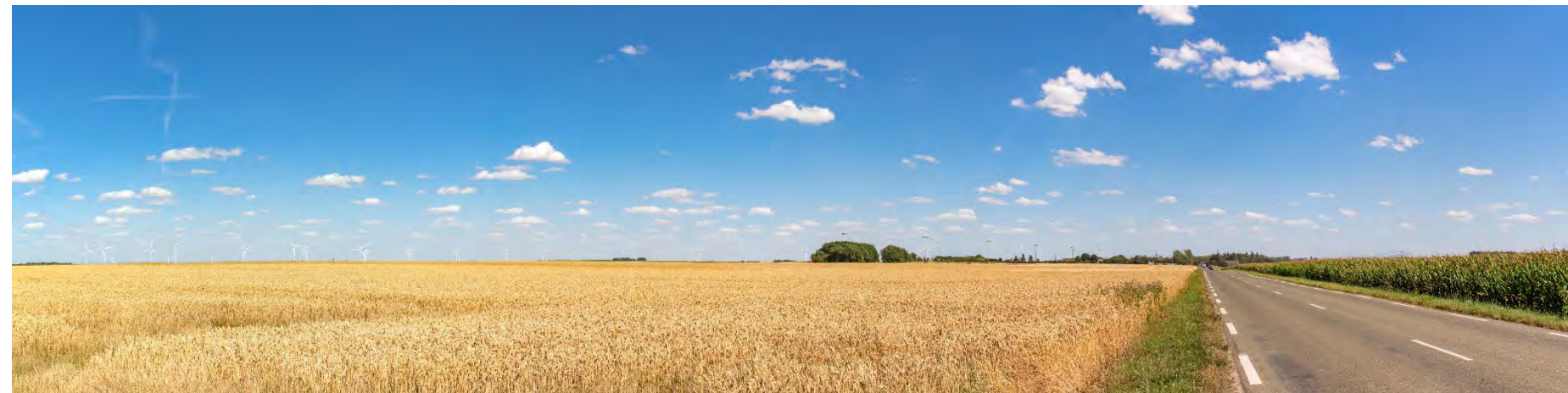
Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'55"91
 Y(Nord) : 48°18'41"22
 Altitude : 155,6 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

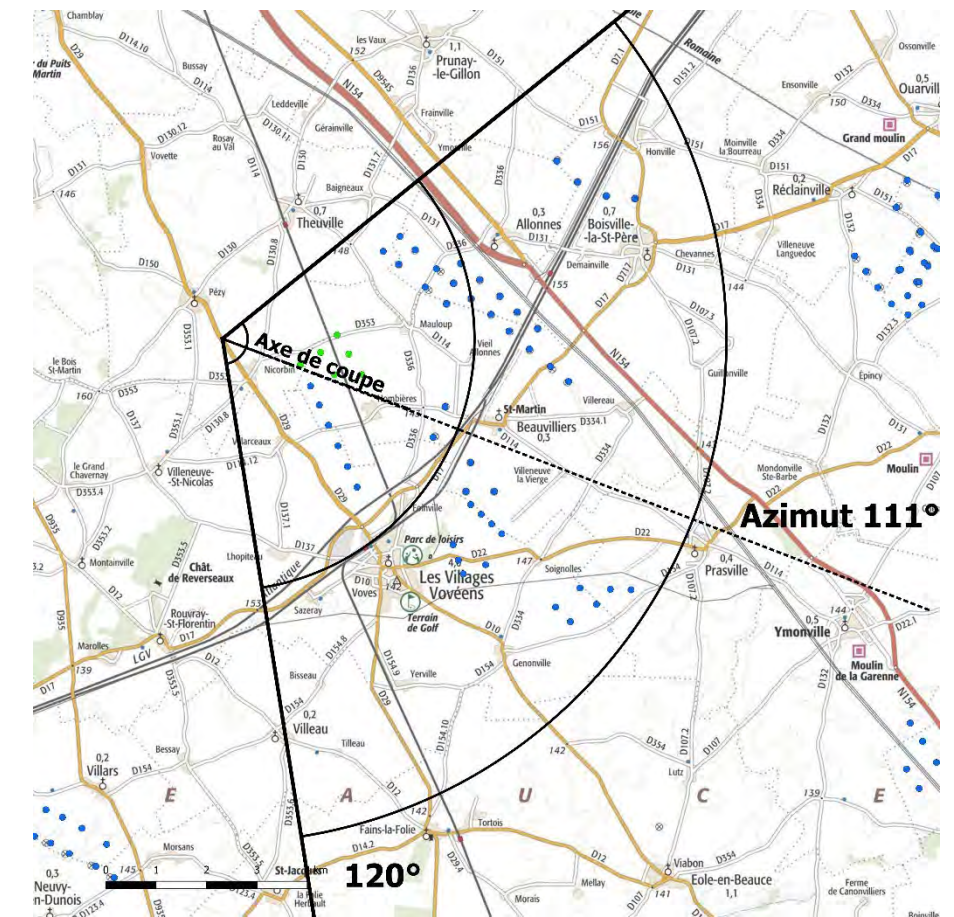
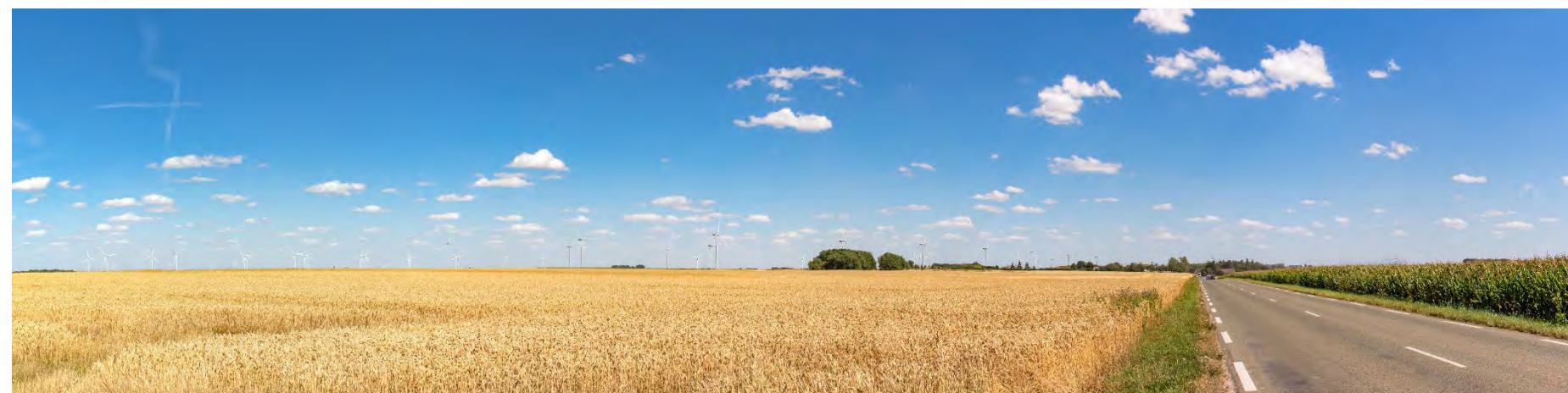
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 1634m



Depuis ce point de vue situé à 1 634 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les plus proches étant ceux du Moulin d'Emmanville, le Bois de l'Arche, les Egrouettes et Les Eoliennes Citoyennes 11, mais d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.

Les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 15 » viennent en superposition dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 30. Depuis la RD 29 - En sortant de Pézy, en direction de Voves

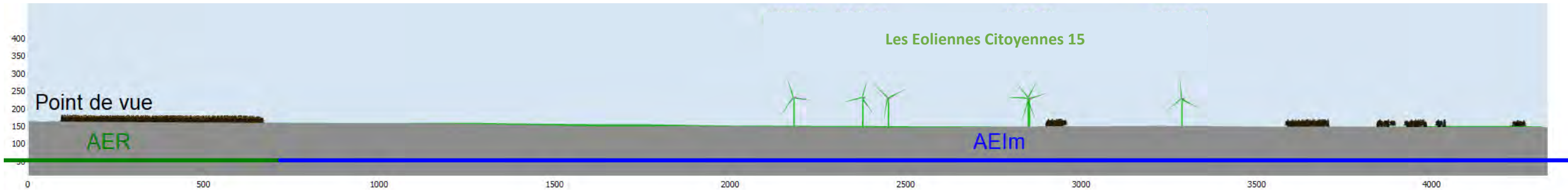
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'40"21
 Y(Nord) : 48°19'1"50
 Altitude : 161,1 m
 Aire d'étude : Aire d'étude rapprochée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Le point de vue est situé à l'Ouest du projet, sur la D29, en sortie Sud de Pézy.

Il est situé dans l'aire d'étude rapprochée (0-6km), à proximité du projet.

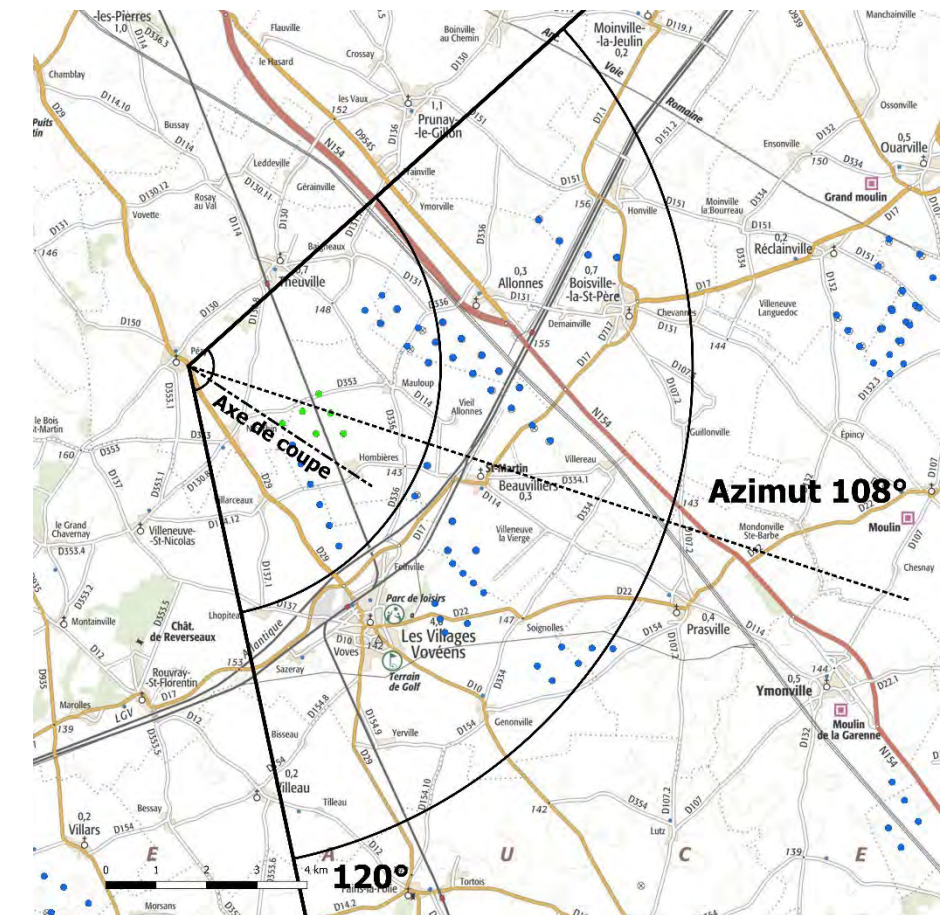
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC15-01 à environ 2185 m



Depuis ce point de vue situé à 2 185 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les plus proches étant ceux du Moulin d'Emmanville, le Bois de l'Arche, les Egrouettes et Les Eoliennes Citoyennes 11, mais d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes 15 » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

